

ARMÉE
Saïd Chanegriha
préside l'inauguration
d'établissements sociaux
et d'infrastructures

P. 24

ATTAQUE TERRORISTE
AU BURKINAFASO
L'Algérie
condamne
"fermement"

P. 14

ALGÉRIE-FRANCE-MÉDIAS
L'ambassadeur d'Algérie à Paris
dénonce l'"hostilité inouïe"
à l'égard de l'Algérie, affichée
par le quotidien Le Monde

P. 24

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

La campagne électorale des législatives se tient de manière "sereine et apaisée" (Belhimer)

La campagne électorale des législatives du 12 juin se tient de manière "sereine et apaisée", a affirmé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, dans une interview accordée au quotidien Horizons. Concernant le scrutin du 12 juin, M. Belhimer a affirmé qu'"il faut qu'il se déroule dans la sérénité pour que les citoyens puissent exercer librement leur droit garanti par la Constitution", estimant, à ce propos, qu'"il faut réprimer pénalement avec la manière la plus sévère toute obstruction et toute action visant à empêcher les citoyens à exercer un acte aussi fondamental qui est l'acte électoral".

P.p 3-24

DKnews-APS



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'impact négatif de la corruption sur la stabilité sociopolitique des pays souligné (ONU)

P. 4

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Une hausse de 64,56% durant les 4 premiers mois de 2021

P. 24

BTPH

Appel à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes

P. 6

SANTÉ

DOULEURS
AU PIEDS

6 conseils pour des pieds en état de marche

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
(1/4 DE FINALE)

Le WA Tlemcen élimine le MCO aux tirs au but (4-1)

P. 22



TWITTER

L'Inde enjoint à la plateforme de se plier à de nouvelles règles

P. 17

ALGER

Arrestation de l'auteur de l'accident mortel de Ain Naâdja

P. 2

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 400 dépassements relevés depuis le début de la campagne électorale (Charfi)



Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a fait état samedi de 400 dépassements relevés depuis le début de la campagne électorale à ce jour, dont 28 ont conduit à la saisine du procureur de la République.

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation de la deuxième semaine de la campagne électorale, M. Charfi a déclaré que la campagne électorale pour les législatives du 12 juin "a connue, depuis son lancement, l'organisation de 6 098 activités, dont 2 786 pour les partis politiques et 3 309 pour les listes indépendantes", évoquant l'enregistrement de "400 dépassements liés principalement à l'affichage anarchique et au non-respect du protocole sanitaire lors des meetings populaires, ce qui a induit, dans certains cas, l'intervention des représentants de l'ANIE pour les arrêter".

Suite à ces dépassements, l'ANIE a adressé 287 mises en demeure à des candidats et saisi le procureur de la République au sujet de 28 autres cas", a fait savoir M. Charfi.

SONELGAZ Installation des responsables de la nouvelle Holding du groupe



Quatre (4) nouveaux responsables ont été installés dimanche, à Alger, à la tête de la nouvelle Holding de Sonelgaz, a indiqué le groupe sur son compte Facebook.

Il s'agit du directeur exécutif des activités et des services, Douida Rabah, du directeur de projet chargé de la création de la société Industrie, Sakhri Abderrahmane, du directeur de projet chargé de la création de la société Engineering & Construction, Rizou Hocine, et du directeur de projet chargé de la création de Shariket Wikaya oua Amn mounchaat Takaouia (SWAT) issue de la fusion de trois sociétés (SAR, SAH et SAT), Ke-baïli Nabil.

ALGER Arrestation de l'auteur de l'accident mortel de Ain Naâdja



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, le chauffard auteur de l'accident de circulation ayant causé la mort d'un jeune qui s'appropriait à changer la roue de son véhicule, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Les services de la sûreté d'Alger ont arrêté, vendredi, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, le chauffard qui avait pris la fuite (23 ans), originaire de la wilaya d'Alger, auteur d'un accident de circulation ayant causé la mort d'un jeune (27 ans) qui s'appropriait à changer la roue de son véhicule au niveau de la rocade de Ain Naâdja", précise le communiqué.

Après avoir souligné que la vidéo de l'accident avait été largement relayée sur les réseaux sociaux, la DGSN a affirmé qu'après parachèvement des procédures légales en vigueur, le suspect sera déféré devant les juridictions territorialement compétentes, conclut la source.

EL TARF Onze personnes victimes d'intoxication alimentaire à El Kala



Pas moins de onze (11) personnes, dont quatre (4) enfants, résidant dans la commune d'El Kala (El Tarf) ont été victimes d'une intoxication alimentaire, dans la nuit de jeudi à vendredi, a-t-on appris samedi auprès du directeur local de la santé et de la population (DSP).

Pris de vomissements et de douleurs abdominales notamment, après avoir consommé des sandwiches (chawarma), onze citoyens se sont rendus aux urgences de la polyclinique de cette même commune où ils ont été hospitalisés et bénéficié des soins nécessaires, a précisé Hadj Abderrahmane Bada, affirmant que certains d'entre eux ont déjà regagné leur domicile.

Selon le DSP, une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cette intoxication alimentaire, ajoutant que le restaurant incriminé a été "temporairement" fermé en attendant le résultat des prélèvements des produits alimentaires suspectés, actuellement en cours d'analyse.

EL BAYADH Un adolescent de 16 ans décédé noyé dans un oued



Une personne a trouvé la mort jeudi noyée dans un plan d'eau dans la commune de Brizina (sud de la wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'équipe de plongeurs de la protection civile est intervenue pour repêcher le corps de la victime âgée de 16 ans retrouvé noyé dans un plan d'eau au village de Saadna, a-t-on indiqué.

Le corps de la victime a été déposé à la morgue de la polyclinique de la commune de Brizina et les services compétents ont ouvert une enquête pour élucider cette affaire.

PROTECTION CIVILE Bilan des dernières 24 heures,



Durant la période du 05 au 06 juin 2021, les unités de la protection civile ont enregistré 3021 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi les opérations de sensibilisations et de désinfections relatives au Coronavirus Covid-19.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la protection civile ont effectuées durant les dernières 24 heures 38 opérations de sensibilisation à travers 06.

A noter, nos secours ont effectuées 147 interventions durant cette période, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, causant 03 personnes décédées et 186 autres personnes blessées (tout blessures confondues) pour l'ensemble des autres accidents à travers plusieurs wilayas du territoire, les victimes ont été prit en charges sur les lieux, puis évacuées vers les structures sanitaires par les éléments de la protection civile.

A signaler, 01 cas de décès par noyade a été enregistré par les services de la protection civile au niveau de la wilaya Tébessa : il s'agit d'un (01) adolescent âgé de 16 ans décédé noyé dans un oued dit : Oualdjat Mellak, commune et daïra d'El Ouanza, la victime a été évacuée vers l'établissement de santé local.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

La campagne électorale des législatives se tient de manière "sereine et apaisée" (Belhimer)

La campagne électorale des législatives du 12 juin se tient de manière "sereine et apaisée", a affirmé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, dans une interview accordée au quotidien francophone Horizons, estimant qu'il faut réprimer pénalement avec la manière la "plus sévère" toute action visant à empêcher, le jour du vote, les citoyens d'exercer un droit garanti par la Constitution.

"La campagne électorale se tient de manière sereine et apaisée. Peut-être qu'il y a moins d'affiches qu'auparavant. Il s'agit d'une campagne économiquement proportionnelle aux moyens des candidats se limitant à la seule aide de l'Etat. On n'est plus dans la logique de la +chkara+ et des dépenses excessives comme fut le cas dans les rendez-vous électoraux précédents", a indiqué M. Belhimer, en mettant en exergue le rôle du facteur numérique, notamment les réseaux sociaux et la presse électronique, qui ont "notamment participé à la campagne électorale", en plus du volume horaire consacré par la Radio et la Télévision nationales (radios locales comprises) et l'appartenance des télévisions privées.

Concernant le scrutin du 12 juin, M. Belhimer a affirmé qu'"il faut qu'il se déroule dans la sérénité pour que les citoyens puissent exercer librement leur droit

garanti par la Constitution", estimant, à ce propos, qu'"il faut réprimer pénalement avec la manière la plus sévère toute obstruction et toute action visant à empêcher les citoyens à exercer un acte aussi fondamental qui est l'acte électoral".

"C'est vraiment désolant de donner l'image de ce qu'on a vu lors du référendum constitutionnel, des urnes saccagées et des bulletins volés. Tout cela est strictement et gravement condamné par le nouveau dispositif pénal", a-t-il poursuivi "Nous sommes au service d'un seul maître d'œuvre qu'est l'ANIE. Il faut que l'Exécutif soit en retrait de l'acte électoral qui est du ressort de cette Autorité, et ce, pour garantir la transparence et l'intégrité du processus. En tant qu'Exécutif, nous préservons notre neutralité. Cette instance a réussi la transition systémique attendue dans le dernier amendement constitutionnel de novembre 2020, en



apportant un souffle nouveau en termes de jeunesse, de compétence et d'égalité des genres", s'est félicité M. Belhimer.

En réponse à une question sur la présence de la presse étrangère et des observateurs internationaux le jour du vote, M. Belhimer a indiqué que "90% des demandes d'accréditations ont été acceptées", faisant savoir qu'"il y a eu

très peu de cas de rejet". Il a cité, notamment, "trois ou quatre organes exclus parce qu'ils n'ont pas leur place dans notre pays pour avoir soutenu, de manière subversive, certains mouvements interdits". Quant aux observateurs étrangers, il a indiqué que "cette question relève de l'ANIE". Sur un autre registre, M. Belhimer a été questionné sur le travail de

mémoire avec la France. Il a indiqué que "la question mémorielle est importante et est au centre d'enjeux multiples", en la résumant à "la logique des trois R, à savoir la responsabilité de la France dans les crimes contre l'humanité commis chez nous, la repentance, qui nécessite des excuses pour les maux commis à l'endroit des populations, la réparation, notamment pour le cas des essais nucléaires dans le Sud, compte tenu du principe du droit international pollueur-payeur et d'un principe de droit français". Concernant la situation sanitaire du pays liée essentiellement au Covid-19, M. Belhimer a affirmé que "l'Algérie est l'un des pays qui a été le moins touché par la pandémie", justifiant cela par "un travail assidu et stratégique" mené. Il a ajouté qu'une "massification" de la campagne de vaccination "sera opérée de ns des stades, dans des écoles et à travers tout le territoire national".

La presse, un élément clé dans la sensibilisation des citoyens quant à leur devoir électoral (Charfi)

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a mis en avant samedi à Alger le rôle de la presse comme étant un élément clé dans la sensibilisation des citoyens quant à leur devoir électoral. Dans un point de presse consacré à l'évaluation de la deuxième semaine de la campagne électorale, M. Charfi a indiqué que "la presse joue, partout dans le monde, un rôle primordial dans la sensi-

bilisation", indiquant qu'elle constitue, actuellement en Algérie, "un élément clé dans la prise de conscience des citoyens, en les amenant à accomplir leur devoir électoral le 12 juin courant". "Une presse libre et intégrée, une justice indépendante et un Parlement élu souverainement par le peuple sont autant d'aspects garantissant au pays une sortie des anciens scénarii", a-t-il souligné, insistant sur "l'impératif de conscien-

tiser le citoyen quant au poids de donner sa voix en toute conscience et liberté, pour amorcer le changement escompté". A une question sur le taux de participation attendu lors des prochaines élections, M. Charfi a souhaité "voir la sagesse primer dans les quatre coins du pays pour faire réussir ce scrutin dans lequel le peuple sera le seul déterminant".

A noter que M. Charfi avait supervisé, en

compagnie du Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderahmane Hamzaoui, l'ouverture d'une rencontre régionale de la société civile dans le cadre de la campagne de sensibilisation à l'importance des prochaines élections.

A cette occasion, il a mis en exergue le rôle de la société civile dans la sensibilisation "si toutefois elle ne figure pas parmi les candidats et ne soit pas derrière l'un d'eux".

Beldjoud appelle les walis à assurer tous les moyens pour la réussite du rendez-vous électoral

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud a appelé, samedi, les walis à assurer tous les moyens pour la réussite des élections législatives du 12 juin courant, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant une réunion par visioconférence avec les walis consacrée au débat de plusieurs dossiers actuels dans le cadre des réunions périodiques de coordination avec les walis de la République, M. Beldjoud a mis l'accent sur la nécessité de garantir tous les moyens pour assurer une bonne organisation de ce rendez-vous électoral et permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir électoral dans la sérénité.

A l'entame des travaux, la réunion a débattu des mesures prises pour accompagner l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans l'organisation des élections législatives du 12 juin 2021, notamment à travers "la mobilisation de tous les moyens logistiques", selon le communiqué.

Concernant les préparatifs des examens officiels de fin de cycle scolaire, M. Beldjoud a appelé les walis à "peaufiner les

der niers préparatifs pour garantir le bon déroulement des examens du BEM et du baccalauréat et s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour sécuriser ces examens et assurer le confort des candidats et des encadreurs".

Lors de cette réunion qui a permis d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs de la saison estivale, le ministre a réaffirmé l'importance de la coordination intersectorielle pour garantir la réussite de cette saison. M. Beldjoud a mis l'accent sur "l'application rigoureuse des mesures préventives contre la propagation du coronavirus (Covid-19), en renforçant la prévention de proximité et la sensibilisation quant aux risques de la baignade interdite, des maladies à transmission hydrique et des intoxications alimentaires".

La réunion a porté également sur une évaluation des mesures prises et des moyens mobilisés en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêts. Dans ce sens, le ministre a appelé à "faire preuve de vigilance et à impliquer la société civile et les citoyens dans les efforts visant à prévenir les dangers des incendies et la protection de la richesse forestière".

Partis et candidats indépendants intensifient leur activités aux derniers jours de la campagne électorale (presse régionale)

Les quotidiens paraissant dans l'Est du pays ont souligné, dans leur livraison de dimanche, que les candidats des partis politiques et des listes indépendantes aux législatives du 12 juin courant, ont intensifié leurs activités au fur et à mesure que la campagne électorale amorce son ultime virage.

"L'Est Républicain", quotidien d'expression française édité à Annaba, a relayé dans un article paru en page 3 sous le titre "Les partis et les candidats indépendants abattent leurs dernières cartes", que la campagne électorale pour les prochaines législatives a entamé sa phase ultime.

Dans ce contexte, le journal a répercuté les nombreux rassemblements animés par les responsables des partis politiques dans plusieurs wilayas. Le quotidien d'expression française, "Seybouse Times" a rapporté dans un article paru en page 2, la "grande volonté et l'intense ac-



tivité des candidats durant la dernière semaine de la campagne électorale".

De son côté, le quotidien d'expression arabe "An-nasr", édité à Constantine, a publié, outre les comptes rendus sur les rassemblements animés par les responsables des partis politiques hier (samedi), un article en page 5 abordant "le recours des partis politiques et des candidats des listes indépendantes à l'espace libre pour promouvoir leurs programmes et attirer les électeurs".

Sous le titre, "La campagne via l'internet brise les stéréotypes des campagnes électorales traditionnelles", An-nasr a relevé que les réseaux sociaux ont "séduit les candidats", soulignant que "la compétition a été transférée vers les réseaux sociaux".

De son côté, "Le Quotidien de Constantine" a répercuté en page 3 la rencontre avec la presse, tenue hier (samedi) par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, qui a déclaré que "74 % des candidats aux prochaines législatives sont des universitaires".

La même publication a également souligné la déclaration de Mohamed Charfi attestant que cela promet "un avenir politique meilleur pour le pays et représente un jalon important sur la voie de la construction d'un consensus politique national". De son côté, "Ayn El Djazair", journal d'expression arabe édité à Constantine, a relayé en page 3, outre des articles sur les meetings animés samedi par les responsables des partis politiques à travers les wilayas, les propos du président de l'ANIE, Mohamed Charfi, affirmant que le discours électorale "n'a connu aucun dépasement".

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'impact négatif de la corruption sur la stabilité sociopolitique des pays souligné (ONU)

La session extraordinaire de l'assemblée générale de l'ONU sur la lutte contre la corruption a adopté "la Déclaration politique" qui comprend plusieurs axes dont "le lien entre la corruption et son impact négatif sur le développement durable et la stabilité sociopolitique des pays".

La Déclaration politique issue de cette session à laquelle a pris part le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, tenue par visioconférence, du 2 au 4 juin en cours, fait "clairement mention de vides juridiques dans le système international de lutte contre la corruption", a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.

A cet effet, "la Déclaration exhorte tous les états parties à émettre des propositions devant améliorer la convention des Nations unies de la lutte contre la corruption, tout en soulignant l'importance de la relance de la coopération internationale, notamment en ce qui concerne le recouvrement des avoirs et des revenus de la criminalité ainsi que l'activation des moyens juridiques devant mettre fin aux zones de sécurité (paradis fiscaux) pour les personnes impliquées dans des crimes de corruption".

La Déclaration politique "recoupe l'ensemble des exigences de l'Algérie en matière de recherche des mécanismes internationaux efficaces permettant de lutter contre la corruption, de mettre un terme à l'impunité de ses auteurs et de récupérer les fonds détournés, tel qu'affirmé par le chef de la délégation algérienne, Belkacem Zeghmati, dans l'al-



location de l'Algérie prononcée lors de cette session". Pour rappel, l'Algérie avait réaffirmé "la nécessité de renforcer la coopération bilatérale, régionale et internationale en matière de recouvrement d'avoirs et d'extradition des criminels, d'échange d'informations et d'assistance juridique mutuelle, conformément aux législations nationales pour resserrer l'état autour des parties impliquées dans des affaires de corruption et les priver de leurs acquis illicites", avait souligné le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati.

"L'Algérie qui n'a cessé de mettre en garde contre les liens croissants entre le crime organisé transnational et autres activités illégales, à l'instar du

trafic de drogue, de la corruption, du blanchiment d'argent, du terrorisme et de son financement appelle, encore une fois, tous les Etats parties à honorer de bonne foi leurs engagements internationaux, à intensifier les efforts et à s'accorder mutuellement un soutien effectif", avait-il précisé.

"L'Algérie souligne également que la gestion des actifs récupérés et leur utilisation relève de la seule responsabilité de l'Etat demandeur et que les actifs récupérés doivent être restitués sans conditions, avec un respect total des droits souverains des Etats", avait-il ajouté. La corruption est "un facteur principal dans la détérioration du rendement économique et un grand obstacle dans le processus de dévelop-

pelement et la lutte contre la pauvreté, en ce sens qu'elle amoindrit la performance des institutions et menace la stabilité et la sécurité des communautés", avait-il affirmé, mettant en avant "le rôle primordial que joue la lutte et la prévention de la corruption dans la réalisation des ODD, la concrétisation des valeurs de la justice et la force de la loi, ainsi que le renforcement de la confiance des citoyens envers les institutions de l'Etat".

"L'Algérie accorde un intérêt particulier à la lutte contre la corruption, toutes formes confondues, et œuvre continuellement à la consolidation de l'efficacité de son système national de lutte et de prévention de ce fléau", avait indiqué le Garde des sceaux.

COMMÉMORATION
DU 40^{ÈME} JOUR DE LA MORT
DU PHYSICIEN EL-ABOUDI

Le défunt a consacré sa vie au dossier des explosions nucléaires dans le Sahara (Chikhi)

L'algéro-irakien Abdelkadhmed El-Aboudi avait consacré sa vie au dossier des explosions nucléaires coloniales françaises dans le Sahara algérien, a indiqué samedi à Oran le conseiller du président de la République chargé de la mémoire nationale Abdelmadjid Chikhi lors d'une cérémonie commémorant le 40^{ème} jour de la mort du regretté physicien. M. Chikhi a souligné, lors de la cérémonie commémorative organisée par le journal public "El-Djomhouria", que le professeur Abdelkadhmed El-Aboudi avait consacré sa vie au dossier de recherche des explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien. "La première fois que j'ai accompagné El-Aboudi à Reggane en compagnie du regretté Saïd Abadou et avons vu les effets des explosions sur le sol, j'ai réalisé que nous étions devant une personne sur laquelle nous pouvions compter pour enrichir, faire connaître et traiter ce dossier", a souligné Abdelmadjid Chikhi, appelant les chercheurs, dans ce domaine, à poursuivre le travail du regretté physicien "avec la même persévérance et volonté" pour faire connaître les vérités liées à la question des explosions nucléaires françaises. Le conseiller du président de la République chargé de la mémoire nationale s'est engagé, lors de la rencontre commémorative du 40^{ème} jour de la mort du savant physicien Abdelkadhmed El-Aboudi qui a vu la présence des autorités de la wilaya, d'enseignants universitaires, de représentants de la société civile, de collègues du défunt et de membres de sa famille, à organiser une rencontre sur les travaux du chercheur.

Les intervenants ont loué les qualités du défunt et son amour pour l'Algérie où il a vécu depuis les années 1970, affirmant qu'il avait participé à enrichir l'espace universitaire par ses recherches et son enseignement, laissant plusieurs recherches et études sur la physique, dont deux livres sur les explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien, en plus d'œuvres sur l'utilisation des armes de destruction massive en Irak et en Palestine. Décédé le 4 mai dernier à Oran, Abdelkadhmed El-Aboudi avait un doctorat en physique nucléaire, un autre en chimie et un troisième en philosophie. Il revendiquait sans cesse l'indemnisation des victimes des explosions nucléaires françaises, dont les effets nocifs continuent à porter préjudice à l'espace, l'environnement et aux populations. A noter que la famille du défunt a été honorée à cette occasion par la wilaya d'Oran et le journal "El-Djomhouria".

APS

LA 2^{ÈME} SALON VIRTUEL SUR LES DÉCHETS

L'Algérie appelée à exporter son expérience dans la gestion des déchets vers l'Afrique

Les participants à la 2^{ème} édition du Salon virtuel auquel ont participé plus de 170 exposants algériens et étrangers, ont appelé l'Algérie à exporter son expérience dans le domaine de la gestion des déchets vers les différents pays africains à travers la conclusion de partenariats gagnant-gagnant entre les secteurs public et privé.

"L'Algérie possède les qualifications et les expériences à travers ses différents établissements publics et privés, lui permettant d'être en mesure de diriger le marché de l'économie circulaire en Afrique", ont-ils affirmé lors de cette manifestation internationale qui a vu la participation d'exposants de différents pays du monde, dont la République démocratique du Congo, le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Niger, le Ghana, la Mauritanie, l'Arabie Saoudite, la Corée du Sud, l'Autriche et l'Italie. Intervenant au terme d'exposés virtuels de plusieurs dirigeants de startups et de micro-entreprises algériennes activant dans le domaine du recyclage des déchets, lors de ce salon organisé sous le thème "l'économie circulaire en Afrique et les opportunités d'investissement", la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a déclaré dans une intervention lue en son nom par le directeur de la politique environnementale urbaine, Karim Baba, que : "La gestion des déchets en général et de l'économie circulaire en particulier retiennent fortement l'attention du gouvernement en raison des revenus supplémentaires que ce domaine génère en dehors des hydrocarbures, outre la création des opportunités d'emploi". Elle a ajouté que l'Algérie a réalisé de grands progrès dans le domaine de la gestion des

déchets en éliminant les décharges anarchiques, soulignant que le pays œuvrait pour promouvoir un travail commun avec les organismes africains intéressés par le domaine de la gestion des déchets afin de transférer son expérience à ces pays frères.

Dans le même contexte, M. Baba a appelé à donner une impulsion aux investissements sud-sud dans le domaine de l'économie circulaire, y compris l'échange d'expertises et d'expériences entre les différents acteurs du continent.

Le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane, a rappelé que la quantité de déchets ménagers produite annuellement en Afrique s'élève à 250 millions de tonnes, dont seulement 4% sont valorisés, affirmant que l'Algérie possède toutes les qualifications et les expériences pour être pionnière dans le domaine de l'économie circulaire en Afrique. Grâce à ses entreprises publique et privée et son expertise, l'Algérie peut augmenter le taux de valorisation des déchets ménagers africains à même de les transformer en source qui génère de grands bénéfices au profit de tout le continent.

Concernant la 2^{ème} édition de cette manifestation virtuelle, M. Ouamane a indiqué qu'elle est co-organisée, à l'instar de la première édition, par l'Agence nationale des déchets (AND), représentant le ministère de l'Environnement et la Fédération des entreprises du Congo (FEC), ajoutant que "cela constitue une véritable action participative entre les instances officielles africaines pour établir les bases de l'économie circulaire

dans le continent africain avec tous les acteurs".

Ce salon offre "une occasion" pour renforcer les opportunités d'investissement entre les différents acteurs en Afrique à travers l'ouverture de la voie aux entreprises algériennes pour sonder le marché africain et faire connaître leurs expériences et capacités techniques et entrepreneuriales à tous les acteurs africains.

La vice-Premier ministre congolaise chargée de l'environnement et du développement durable, Masudi Bazaiba, a mis l'accent sur l'importance d'encourager les entreprises privées dans le domaine de valorisation des déchets notamment le plastique, en permettant aux citoyens congolais de bénéficier d'un système d'assainissement fiable, ajoutant que le Congo aspire à une coopération fructueuse avec les entreprises algériennes publique et privée pour profiter de leurs expériences dans ce domaine.

Le Secrétaire général de la FEC a indiqué que son pays souhaite bénéficier de l'expérience "pionnière" de l'Algérie en matière de gestion des déchets par des partenariats entre les entreprises publiques et privée algérienne et congolaise.

Le délégué auprès de la FEC Bononge Kimona a relevé, pour sa part, que la gestion des déchets constitue pour son pays "un grand défi" à travers le transfert des expertises et des technologies pour améliorer le cadre de vie du citoyen, ajoutant qu'il admire beaucoup l'expérience algérienne dans ce domaine, d'où l'impératif de créer des partenariats et une coopération permanente entre les deux pays en cette matière.

SIDI BEL-ABBÈS L'environnement dans les circuits de formation professionnelle

Une convention cadre a été signée, samedi à Sidi Bel-Abbes, entre les directions locales de l'environnement et de la formation et de l'enseignement professionnels pour inclure la portée environnementale dans les circuits de formation professionnelle, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin de chaque année, a-t-on appris de la directrice de l'environnement, Djabeur Safia.

Cette convention, qui concrétise les articles signés entre les ministères de tutelle, repose sur un recensement des besoins du secteur de l'environnement dans le domaine de la formation par apprentissage, la certification des compétences professionnelles des personnels du secteur de l'environnement sur la base de leurs expériences et leurs acquis, en plus de l'organisation de visites pédagogiques pour les stagiaires, notamment aux classes de l'environnement au niveau des différentes structures et établissements de ce secteur.

Dans le cadre de cette convention, les compétences des formés seront améliorées en les intégrant dans le milieu professionnel au niveau d'entreprises et organismes affiliés au secteur de l'environnement, en plus



d'enrichir la nomenclature des spécialités de formation par l'intégration de nouvelles filières et métiers proposés par la direction de l'environnement en vue de leur ratification par les deux ministères. L'accord prévoit également la formation d'enseignants en apprentissage, l'accompagnement des diplômés des établissements

de formation et des porteurs d'idées et de projets créateurs de richesse dans le domaine de l'environnement et leur encouragement à concrétiser leurs projets outre l'adoption de spécialités demandées dans le secteur de l'environnement générant des opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle et contribution à

l'enrichissement et l'adaptation de programmes pédagogiques liés à l'environnement. La direction de l'environnement a élaboré, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'environnement, un riche programme en coordination avec de nombreux partenaires au niveau du parc public, où des communications abondant, entre autres, la situation des espaces verts au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont été animées, en plus de l'organisation des expositions sur diverses activités environnementales liées à la collecte des déchets, au tri sélectif et à l'enfouissement technique, avec la participation de plus d'une vingtaine d'entreprises privées représentant plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, d'associations et autres secteurs.

ORAN

Concours de l'école écologique : 10 établissements scolaires récompensés

La direction de l'environnement de la wilaya d'Oran a organisé samedi une cérémonie à la Maison de l'environnement pour récompenser les 10 établissements scolaires gagnants du concours de l'école écologique.

La cérémonie, qui a coïncidé avec la célébration de la journée internationale de l'environnement, a été organisée à l'honneur des écoles récompensées à cette occasion, a indiqué, à l'APS, la directrice locale de l'Environnement, Samira Dahou. Ainsi 10 écoles ont reçu des récompenses

pour les efforts de leurs clubs verts, a précisé Mme Dahou, soulignant que le choix des trois premiers lauréats a été difficile vu la qualité des activités proposées par les écoles.

S'agissant des récompenses, la responsable a fait savoir que l'association "Cap environnement" a fait don de 10 microscopes et la pépinière "Manbar El Hayet" a offert des bons d'achat entre 10.000 et 20.000 dinars pour les trois premières écoles pour l'acquisition de plantes.

Une convention sera prochainement

signée avec cette pépinière pour l'encadrement des clubs verts des établissements scolaires actifs, avec des formations en jardinage. "Nous comptons suivre ces clubs verts du primaire jusqu'au lycée, pour ancrer chez les enfants une culture écologique", a déclaré Mme Dahou. A rappeler que la direction locale de l'Environnement a lancé, en avril dernier, un appel à participation au concours de l'école écologique. Ainsi, 581 écoles se sont inscrites, et une présélection de 35 écoles a eu lieu en mai.

AÏN DEFLA

Arrestation d'un trafiquant de psychotropes et documents administratifs

Les services de sécurité de la 3ème sûreté urbaine de Aïn Defla ont arrêté récemment au niveau du chef-lieu de wilaya un individu qui exploitait son activité au sein d'une association caritative pour détenir des psychotropes, des produits pharmaceutiques et des documents administratifs, a-t-on appris samedi auprès de la sûreté de wilaya. Après l'avoir identifié, les policiers, munis d'un mandat de perquisition délivré par le parquet de Aïn Defla, ont procédé à la fouille minutieuse du domicile du mis en cause, mettant la main sur 58 genres de produits pharmaceutiques, dont 180 comprimés classés en tant que psycho-

tropes, a-t-on détaillé. 220 dossiers de citoyens se rapportant à divers domaines, ainsi que 90 copies de cartes de vote soigneusement dissimulés dans une armoire ont également été trouvés chez cet individu, a-t-on fait savoir. Présenté devant les instances judiciaires du tribunal de Aïn Defla en vertu d'un procès verbal portant notamment sur les griefs de "détenition de psychotrope et de produits pharmaceutiques sans autorisation préalable", le mis en cause a été condamné à quatre années de réclusion, en sus du paiement d'une amende financière, a-t-on indiqué de même source.

EL TARF

Sensibilisation aux risques de baignade dans les barrages et retenues collinaires

La campagne de sensibilisation aux dangers liés à la baignade dans les barrages et les retenues collinaires se poursuit pour la deuxième journée consécutive au niveau des barrages de Bougous et Mexna (El Tarf), a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la Protection civile.

Organisée en étroite coordination avec les services locaux relevant de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), cette action de sensibilisation vise à "expliquer aux citoyens, notamment les jeunes, les risques encourus en cas de baignade dans les barrages et autres plans

d'eau", a indiqué à l'APS, le chargé de communication auprès de la même direction.

Selon le lieutenant seif Eddine Madaci, cette action de sensibilisation qui se poursuivra durant tout l'été pour toucher d'autres localités relevant de cette wilaya côtière, dont prochainement Cheffia, vise à "informer ces riverains sur les dangers qui les guettent au niveau de ces plans d'eau ainsi que sur les premiers secours à prodiguer en cas de noyade au niveau des barrages et retenues collinaires que chacun doit connaître pour contribuer éventuellement à des sauvetages en cas de nécessité".

Des exemples de noyades dans les plans d'eau ayant endeuillé des familles ont été cités par les animateurs de cette campagne de sensibilisation, a-t-on précisé, dans l'objectif d'une "meilleure incitation à la vigilance". Des dépliants et autres documents illustrant les cas de décès par noyade dans les barrages et retenues collinaires ont été, à cette occasion, distribués aux citoyens, a noté le même responsable. La wilaya d'El Tarf n'a enregistré "aucun décès par noyade au niveau des barrages et retenues collinaires durant cette année", a rappelé la même source.

ALGER

Près de 4 tonnes de déchets récupérés sur le littoral

Près de 4 tonnes de déchets ont été récupérés durant la dernière campagne de nettoyage des eaux de mer au niveau du littoral algérois, parmi lesquels des déchets solides, a indiqué samedi le directeur de la Chambre de pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger, Ali Bit. Ces déchets sont constitués essentiellement de plastiques (bouteilles et sachets), de pneus usagés, ainsi que de déchets solides qui nécessitent de "gros" moyens pour les récupérer, a affirmé M. Bit, en marge des travaux de la 8ème édition de l'opération "Ports et barrages bleus 2021, organisée au niveau de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture d'Alger (INSPA). S'agissant des déchets solides, retrouvés lors des campagnes de nettoyage des eaux de mer auxquelles ont pris part des associations professionnelles et des clubs de la plongée sous marine, ils sont constitués de carcasses de voitures et des articles de l'électroménager (réfrigérateurs et cuisinières rouillés), selon le même responsable. "Pour pouvoir nettoyer ces plages et récupérer ces objets lourds, nous faisons appel à l'entreprise de gestion des ports de pêche pour nous doter de bateaux équipés de grues", a-t-il fait savoir. Pour sa part, le premier responsable de la direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRA) d'Alger, Cherif Kadri, a insisté sur la nécessité de travailler en amont pour prévenir la pollution des plages, notamment à travers la sensibilisation du grand public et des industriels quant à l'impact "dévastateur" de la pollution marine sur les écosystèmes et les ressources halieutiques. Se référant aux études réalisées sur la pollution marine au niveau de la Méditerranée, M. Kadri a souligné que "les déchets plastiques et solides étaient les principales causes de la réduction des ressources halieutiques dans la région".

"Pour réussir ce challenge, nous devons miser sur l'implication de la société civile et des associations professionnelles", a-t-il soutenu. Le directeur de la DPRA a lancé à cette occasion un appel aux jeunes porteurs de projets pour se lancer dans le creneau de la récupération et le tri des déchets jetés en mer, et ce, afin de lutter contre la dégradation de l'écosystème marin.

ANNABA

Le projet de réalisation du centre commercial Shopping Mall approuvé

Le Comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement bâti de la wilaya de Annaba a donné mercredi son aval pour le lancement du projet de réalisation du centre commercial et récréatif "Shopping Mall", au cours d'une réunion consultative présidée par le wali, Djamel-Eddine Berrimi, en présence de cadres de la wilaya, d'élus et de représentants de la société civile.

L'accord pour la relance de ce projet d'investissement important pour la wilaya, relevant de la Société d'investissement hôtelier (SIH) et suspendu depuis 2018, est intervenu après l'étude des divers aspects techniques, architecturaux et économiques et la discussion des diverses questions liées à son emplacement à proximité de la vieille ville d'Annaba (Place d'armes), où se trouvent plusieurs monuments archéologiques protégés. Au cours des débats entre les participants, dont les représentants de l'association El Médina pour la sauvegarde du patrimoine d'Annaba, l'impérative sécurisation des monuments mitoyens au site du projet, dont les vestiges du rempart de la ville, le Fort des suppliciés et la citadelle Hafside a été souligné, en plus de la nécessité d'organiser le chantier du projet selon des critères garantissant la sauvegarde des monuments historiques.

BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage



Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 6 juin 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque		Achat	Vente
1 USD		131,58	139,61
1 EUR		160,25	170,06
1 GBP		186,19	197,61
100 JPY		119,82	127,16
100 CHF		14.604,03	15.497,08
1 CAD		109,07	115,74
100 DKK		2.155,36	2.287,35
100 SEK		1.585,46	1.682,84
100 NOK		1.580,19	1.679,05
1 AED		35,82	38,01
1 SAR		35,08	37,23
1 KWD		436,86	464,76

Chèques de voyage		Achat	Vente
1 USD		132,92	139,61
1 EUR		161,88	170,06
1 GBP		188,08	197,61
100 JPY		121,03	127,16
100 CHF		14.752,29	15.497,08
1 CAD		110,18	115,74
100 SEK		1.601,56	1.682,84

BTPH L'AGEA appelle à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes

Le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Mouloud Kheloufi, a appelé samedi à Alger à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes qui aura pour rôle de formuler des propositions et de fournir à l'Etat des outils de travail lui permettant d'aider les entreprises en difficulté.

La création de cet observatoire constitue une "urgence" afin de lever le "flou qui entoure la situation des entreprises algériennes depuis déjà quelques années", a affirmé M. Kheloufi lors d'une conférence de presse animée au siège de l'AGEA.

Plaidant pour le rattachement de cette instance au président de la République, M. Kheloufi a estimé que "seul le Président est en mesure de faire quelque chose pour la relance des entreprises".

Cet observatoire sera en charge d'"établir des rapports mensuels par secteur, afin de ne pas laisser la situation s'envenimer" et permettre "aux gens de terrain d'agir", a précisé le président de l'AGEA.

En attendant, un rapport élaboré par l'AGEA et soumis aux membres de son Assemblée générale tenue mercredi dernier, a été transmis au président de la République, comportant des propositions concernant l'actualisation des Codes des marchés publics, de l'investissement, du commerce, du travail ainsi que du Code des zones d'activités et industrielles, a fait savoir M. Kheloufi.

Le président de l'AGEA a



déploré à l'occasion l'absence de "textes d'application des lois qui permettent de concrétiser des décisions prises depuis plusieurs années", citant notamment la convention sur le partenariat public-privé qui avait été signée avec le Conseil national économique et social (CNES) en 2018, et qui n'a pas pu être appliquée "faute de textes d'application". Dans ce contexte, le président de l'AGEA a annoncé la création de deux commissions au sein de l'organisation : la première aura pour mission d'établir un diagnostic général de la situation des entreprises liées au BTPH, alors que la seconde se penchera sur la préparation d'un plan d'ac-

tion pour l'année 2022, en tenant compte des résultats des travaux de la première commission qui devraient être finalisés d'ici septembre 2021.

Ce plan d'action contiendra des propositions devant permettre d'aider les entreprises de manière directe à travers les wilayas ou des mesures ne faveur des entreprises qui seront élaborées par le gouvernement, telle que la modification des lois en vue de faciliter la passation de marchés et la réalisation de projets, a expliqué le conférencier.

M. Kheloufi a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'assainir la situation des entreprises ayant des contentieux avec les ser-

vices des ministères des Finances et du Travail, y compris les entreprises qui avaient mis la clé sous la porte, afin que le secteur reparte sur de "bonnes bases". Il a indiqué, dans ce sens, que certaines entreprises ont fermé en raison de problèmes de recouvrement de leurs créances, d'autres pour cause d'absence de plans de charge, alors que certaines ont préféré résilier leurs contrats pour ne pas devoir payer des pénalités de retard sur le non respect des délais de réalisation. A ce titre, le responsable de l'organisation patronale a fait état de la cessation ou de changement d'activités de près de 1.500 entreprises affiliées à l'AGEA entre 2019 et 2021, notamment pour l'absence de plans de charge.

M. Kheloufi a révélé, en outre, qu'elles étaient au nombre de 1.700 en 2018 et que seuls 25 adhérents se sont acquittés de leur cotisation pour l'exercice en cours. Le responsable de l'AGEA a espéré, par ailleurs, que "la prochaine loi de Finances complémentaire pour l'année 2021 pourra amener du positif et être une sorte de bouée de sauvetage pour les entreprises algériennes".

MICRO-ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ANADE : 336 dossiers supplémentaires validés pour le paiement des dettes

L'Agence Nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat "ANADE", (ex ANSEJ) a validé 336 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des micro-entreprises en difficulté, soit plus de 59 milliards de centimes, sur 500 dossiers examinés, a indiqué samedi un communiqué du ministère délégué chargé des petites et moyennes entreprises qui a fait état de la poursuite de l'opération jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes.

Selon la même source, une huitième séance de travail de la commission de garantie s'est tenue au siège de l'ANADE, en présence des représentants du Fonds de

caution mutuelle de garantie risques et de l'ANADE. Lors de cette réunion, 500 dossiers soumis par des représentants de banques ont été examinés et 336 ont été validés pour le paiement des dettes des micro-entreprises concernées avec plus de 59 milliards de centimes, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux axes stratégiques tracés pour la relance du dispositif de l'ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté en assurant le remboursement de leurs dettes ou en relançant leurs activités selon chaque cas. Le ministère a rappelé que 152 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant en activité, pour les réexa-

miner et les accompagner à travers le rééchelonnement de leurs dettes et des plans de charge pour relancer leurs activités sur la base des accords conclus. Quatre (4) dossiers ont été définitivement réglés par le remboursement de leurs dettes auprès des banques et de l'ANADE, selon la même source qui a précisé que huit (8) dossiers ont été retournés aux banques pour non-respect des conditions de paiement.

A cette occasion, le ministère a indiqué, que le nombre des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés durant huit séances, s'élevait à 4.015 dossiers.

ALGÉRIE - TURQUIE Les compagnies maritimes des deux pays exonérées de tout impôt et taxe sur le fret

Les compagnies maritimes algériennes et turques sont exonérées du paiement de tout impôt et/ou taxe sur le fret ainsi que sur les activités annexes au transport conformément aux dispositions de la convention relative aux transports et à la navigation maritime conclue entre les deux pays, selon un décret présidentiel publié au dernier Journal officiel (JO) n° 38.

En vertu de ce décret présidentiel n° 21-187 du 5 mai 2021 signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant ratification de l'accord relatif aux transports et à la navigation maritime entre l'Algérie et la Turquie signé le 25 février 1998, il a été décidé d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, de favoriser le développement du commerce extérieur maritime entre les deux pays et d'assurer la coopération entre leurs flottes.

De plus, chacune des parties contractantes assurera dans ses ports aux navires

de l'autre partie contractante le même traitement qu'à ses propres navires, en ce qui concerne l'accès aux ports, leur utilisation et toutes les commodités qu'elle accorde à la navigation et aux opérations commerciales pour les navires et leur équipage, les passagers et les marchandises.

Les parties contractantes prendront, dans le cadre de leur réglementation portuaire, les mesures nécessaires en vue de réduire, dans la mesure du possible, le temps de séjour des navires dans les ports et de faciliter l'accroissement des formalités administratives, douanières et sanitaires en vigueur dans lesdits ports.

En matière de documents d'identité des marins, l'accord prévoit que chacune des parties contractantes reconnaît les documents d'identité de marin délivrés par les autorités compétentes de l'autre partie.

Ces documents d'identité délivrés par l'une des deux parties contractantes donnent droit à leurs détenteurs de descendre

à terre pendant que le navire se trouve dans le port d'escale, dès lors qu'ils figurent sur le rôle d'équipage du navire, toutefois, ces personnes doivent satisfaire aux contrôles réglementaires.

Chacune des parties contractantes se réserve aussi le droit d'interdire l'entrée de son territoire aux personnes détentrices de documents d'identité de marin, qu'elle jugera indésirables.

L'accord stipule que chaque partie contractante accordera l'assistance médicale indispensable aux membres de l'équipage des navires de l'autre partie contractante conformément à ses lois et règlements.

Le champ d'application de l'accord exclut les navires militaires ou les navires mis au service exclusif des forces armées, les navires de recherche et tous navires exerçant à titre quelconque la puissance publique, et les navires de pêche, de même que le cabotage national, le pilotage, la

remorque et de façon générale toutes autres activités réservées au pavillon national, conformément à la législation nationale de chacune des parties contractantes.

Pour le développement harmonieux des relations maritimes bilatérales, les parties contractantes conviennent de la mise en place d'une commission maritime mixte qui sera chargée, également, du suivi de l'application des dispositions du présent accord et du règlement des litiges éventuels. Les deux parties contractantes s'engagent à œuvrer pour développer une coopération dans tous les domaines et notamment : la construction et la réparation des navires, la construction et l'exploitation des ports, l'exploitation des navires et le développement de leurs flottes marchandes, l'affrètement des navires ainsi que la construction et la réparation des conteneurs.

G7 - FINANCE

Engagement sur un taux mondial pour l'impôt sur les sociétés "d'au moins 15%"

Le G7 Finances s'est engagé sur l'objectif d'un taux d'impôt minimal mondial sur les sociétés d'"au moins 15%", d'après un communiqué commun publié samedi à l'issue d'une réunion de deux jours à Londres.

Cet accord du groupe des sept grandes puissances a été qualifié d'"historique" et de "moment de fierté" dans une déclaration télévisée du Chancelier de l'Échiquier, le ministre des Finances britannique, Rishi Sunak, qui présidait la rencontre en tant que pays organisateur du G7.

Le compromis des Sept (Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Japon, États-Unis, Canada) en vue d'une réforme mondiale de la fiscalité "adaptée à l'ère numérique", comme le décrit Rishi Sunak, envoie ainsi une impulsion importante pour la réunion du G20 qui se tiendra en juillet à Venise, où un accord plus concret est attendu.

Le texte final du communiqué mentionne aussi l'engagement envers une meilleure



leur répartition des droits d'imposer les bénéfices des grandes multinationales,

principalement numériques et américaines, deuxième "pilier" de la

réforme mise en avant par l'OCDE et incluant près de 140 pays.

EMIRATS ARABES

La stratégie de gestion de l'eau de Dubaï permettra d'économiser 3,9 milliards de dollars

La stratégie de gestion intégrée des ressources en eau de Dubaï permettra à l'émirat d'économiser jusqu'à 14,35 milliards de dirhams émiriens (3,9 milliards de dollars) sur les fronts de la consommation et de la production d'eau, selon la Dubai Electricity and Water Authority (DEWA).

"Entre 2011 et 2020, les programmes et initiatives de conservation du service public dans le cadre du programme de gestion de la demande (DSM) ont permis d'économiser 2,44 térawattheures d'électricité et 6,7 milliards de gallons d'eau", s'est félicité le directeur général et PDG de l'Autorité de l'électricité et de l'eau de Dubaï (DEWA), Saeed Mohammed Al Tayer.

"Cela équivaut à économiser 1,35 milliard de dirhams émiriens (367,5 millions de dollars) et à réduire de 1,22 million de tonnes d'émissions de carbone", a-t-il déclaré.

Il a également noté que l'émirat a réduit l'utilisation des eaux souterraines à des fins potables à seulement 0,4% dans le cadre du pro-



gramme DSM. La stratégie de gestion intégrée des ressources en eau de Dubaï se concentre sur l'amélioration des ressources en eau, la rationalisation de la consommation d'eau en utilisant des technologies de pointe et des solutions innovantes.

Augmenter la part de la technologie d'osmose inverse (OI) à haut rendement énergétique [qui utilise de l'électricité] pour le dessalement, [tout en réduisant la dépendance à la technologie thermique, qui utilise la chaleur] permettra à DEWA d'économiser environ 13 milliards de dirhams

(3,5 milliards de dollars) et de réduire de 44 millions de tonnes d'émissions de carbone, a déclaré Al Tayer.

Il a déclaré que d'ici 2030, Dubaï produira de l'eau dessalée grâce à un mélange d'énergie renouvelable et de chaleur résiduelle, ce qui permettra à l'émirat de dépasser les objectifs mondiaux d'utilisation d'énergie propre pour dessaler l'eau.

Le service public travaille également sur un projet de stockage et de récupération d'aquifères pour stocker l'excès d'eau dans les aquifères et la pomper dans le réseau d'eau en cas de besoin. "Actuellement,

DEWA met en œuvre un projet pour stocker 6 milliards de gallons d'eau dans des aquifères qui peuvent être récupérés en cas de besoin.

Cela fournira à l'émirat une réserve stratégique de plus de 50 millions de gallons d'eau dessalée par jour en cas d'urgence pendant 90 jours, tout en garantissant que la qualité de l'eau stockée ne soit pas affectée par des facteurs externes", a déclaré le chef de la DEWA.

Les efforts de DEWA en R&D utilisant les dernières technologies mondiales ont réduit les pertes dans ses réseaux de transmission et de distribution d'eau de plus de 42 % en 1988 à 5,1%, l'un des plus bas au monde.

En termes de sensibilisation communautaire, Al Tayer a déclaré que la DEWA organise le Prix de la conservation en coopération avec le ministère de l'Éducation et la Dubai Knowledge and Human Development Authority pour sensibiliser le public aux questions d'environnement et de durabilité, et à l'importance de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

ASIE - JAPON - GB

Les membres du CPTPP acceptent de lancer le processus d'adhésion du Royaume-Uni

Les membres de l'accord commercial transpacifique ont accepté, dernièrement, de lancer le processus d'adhésion du Royaume-Uni à ce traité, alors que Londres poursuit résolution sa stratégie post-Brexit.

Le Royaume-Uni a demandé en février son adhésion à l'accord commercial transpacifique

(CPTPP) regroupant 11 pays, signé en 2018 par des États comme le Japon, le Canada, le Mexique, le Vietnam et l'Australie.

À l'issue d'une réunion en ligne organisée par le Japon, les parties prenantes à l'accord ont déclaré dans un communiqué commun avoir "pris la décision d'engager un processus d'adhésion" pour le Royaume-Uni.

Cette décision sera "significative du point de vue de l'établissement d'un ordre économique libre et équitable", a déclaré à la presse le ministre japonais de l'Économie, Yasutoshi Nishimura.

Le CPTPP permet d'abandonner 95% des droits de douane sur les biens échangés entre ces États membres. Le Royaume-Uni

pourrait en bénéficier dans l'alimentaire, les boissons et l'automobile, sans compter les avantages sur le numérique, les données ou les services.

Le pays a officiellement quitté l'Union européenne en 2020, après près de cinq décennies d'adhésion, et a quitté son marché unique et son union douanière au début de cette année.

USA

JPMorgan reprend les dons aux politiques, mais pas tous

La banque JPMorgan Chase va recommencer à faire des dons aux responsables politiques américains, sauf aux parlementaires ayant voté contre la certification de la victoire de Joe Biden en janvier dernier.

La première banque du pays par actifs avait cessé de verser toute contribution financière aux responsables républicains comme démocrates dans la foulée des violences au Capitole, quand une foule de partisans de Donald Trump avait violemment envahi le siège du Congrès.

"C'était un moment unique et historique où, à notre avis, le pays avait besoin que nos élus mettent de côté leurs différences et fassent preuve d'unité", a indiqué le comité d'action politique de la banque dans un mémo adressé aux employés vendredi.

Le comité, qui est financé par les dons des employés, précise que "la poignée de membres du Congrès qui ont voté contre l'approbation de décomptes électoraux certifiés par les États" ne recevront pas de dons de sa part pendant le cycle électoral en cours (qui se termine en novembre 2022 avec les élections parlementaires de mi-mandat). De nombreuses autres sociétés et figures du monde des affaires avaient rapidement dénoncé les violences, et suspendu leurs dons ensuite. Plus récemment, des coalitions de petites et grandes entreprises se sont opposées aux projets de réformes électorales des républicains du Texas.

Ces nouvelles lois visent officiellement à rendre les élections plus sûres en restreignant certaines modalités, comme les plages horaires étendues ou le vote par correspondance.

Mais ces dispositions pour faciliter le vote sont particulièrement prisées des minorités, notamment les Afro-Américains, et les réformes républicaines sont perçues comme une tentative de décourager des électeurs généralement plus favorables aux démocrates.

Le comité de JPMorgan a aussi fait part de son intention d'élargir ses débouchés, pour favoriser des politiques qui s'attaquent aux inégalités économiques raciales, aux défaillances éducatives et d'autres "impératifs moraux et économiques qui sont aussi critiques commercialement pour des entreprises comme la nôtre".

SALVADOR

Le président Bukele veut légaliser le bitcoin

Le président du Salvador Nayib Bukele a annoncé samedi qu'il proposerait la semaine prochaine un projet de loi visant à donner un cours légal dans son pays à la cryptomonnaie du bitcoin.

"La semaine prochaine, j'enverrai au Congrès un projet de loi qui convertira le bitcoin en monnaie légale", a déclaré M. Bukele dans un message vidéo présenté lors de la conférence Bitcoin 2021 qui s'est tenue dans la ville américaine de Miami les 4 et 5 juin. L'objectif est de générer des emplois et de "permettre une inclusion financière à des milliers de personnes qui sont en dehors de l'économie légale", a-t-il expliqué, précisant que "70% de la population n'a pas de compte en banque et travaille dans l'économie informelle".

Le gouvernement salvadorien n'a pas encore détaillé le projet de loi qui doit être examiné par le parlement, dominé par les alliés du président.

Dans l'économie dollarisée du Salvador, les envois de fonds des Salvadoriens depuis l'étranger sont un soutien important et équivalent à 22% du produit intérieur brut (PIB).

Selon Nayib Bukele, le bitcoin représente "le moyen à la croissance la plus rapide pour transférer" ces milliards de dollars d'envois de fonds et pour éviter que des "millions de dollars" n'aillent dans les poches d'intermédiaires.

"Grâce à l'utilisation du bitcoin, le montant reçu par plus d'un million de familles à faible revenu augmentera de plusieurs milliards de dollars chaque année. Cela améliorera la vie et l'avenir de millions de personnes", a affirmé le président. Le bitcoin est un actif décentralisé et sans connexion directe avec l'économie réelle, qui repose sur les technologies de blockchain. Cette cryptomonnaie reste très volatile mais l'intérêt croissant d'institutions et d'entreprises considérées comme stables contribue à la faire peu à peu entrer dans les mœurs, au-delà des initiés.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 décès et 186 blessés durant les dernières 24 heures

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et 186 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié dimanche par la Protection civile.

A Tébessa, les unités de la Protection civile sont intervenues pour évacuer le corps d'un adolescent âgé de 16 ans, décédé noyé dans un oued dit "Oualdjat Mellak", commune et daïra d'El Ouanza.

Une (01) autre personne a été secourue par les agents de la protection civile de la wilaya d'Oran suite à l'effondrement d'une ancienne bâtisse.

Par ailleurs, un total de 144 agents, tous grades confondus, et 27 ambulances, ainsi que 14 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 7 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 38 opérations de sensibilisation à travers 6 wilayas (23 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 29 opérations de désinfection générale à travers 1 wilaya (13 communes).

Les opérations de désinfection ont touché l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles, conclut le communiqué de la Protection civile.

AÏN DEFLA Démantèlement à Borj Emir Khaled d'un réseau criminel

Les services de sécurité de Aïn Defla ont démantelé récemment à Borj Emir Khaled (50 km au sud-est du chef-lieu de wilaya) un réseau criminel composé de 12 individus, versé dans les agressions et le kidnapping.

Selon la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, les services de sécurité de Aïn Defla ont, au titre de cette opération, saisi une quantité de drogue et des armes blanches.

Suite à des plaintes de citoyens, en particulier des mineurs des deux sexes de la commune de Khémis Miliana, ayant été sujets de kidnapping, de violences et d'agressions sexuelles de la part d'un groupe d'individus, les services de la cinquième sûreté urbaine de cette ville ont ainsi mis en place un plan visant leur neutralisation, a-t-on indiqué. Les investigations menées ont ainsi permis aux policiers, activant en coordination avec le parquet de Khémis Miliana, d'identifier les membres du réseau, auteurs de ces actes répréhensibles au niveau d'une habitation située dans une zone enclavée de la commune de Borj Emir Khaled, a-t-on fait savoir.

La mise hors d'état de nuire de ce réseau a été intervenue dimanche dernier lorsque les policiers, munis d'un mandat de perquisition délivré par les autorités judiciaires compétentes, ont pénétré l'habitation en question, arrêtant les douze membres du réseau âgés entre 21 et 33 ans, a-t-on précisé.

Une quantité de kif traité, des épées, des couteaux à cran d'arrêt, des téléphones portables, un véhicule utilitaire et un vélomoteur auxquels les criminels recourraient dans leur actes ont été saisis lors de la même opération, a-t-on encore détaillé.

Après accomplissement des procédures d'enquête, un procès verbal a été dressé à l'encontre des membres de cette bande pour "constitution de groupe de malfaiteurs en vue de s'adonner au kidnapping de personnes, puis leur agression sexuelle en recourant à la menace et la violence par la biais d'armes blanches", a-t-on fait savoir.

Présentés jeudi devant les instances judiciaires compétentes de Khémis Miliana, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt dans l'attente de leur jugement, a conclu la même source.

ENVIRONNEMENT Le 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert voit le jour à Alger

Le 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert a été lancé samedi à Alger afin de contribuer à la naissance d'une économie verte et le développement de l'action de proximité vers une action entrepreneuriale contribuant la création de la richesse et l'absorption du chômage.

Le président de l'Association nationale du travail associatif, Ahmed Malha a indiqué lors d'une allocution qu'il a prononcée lors de l'ouverture d'un Colloque national sur le rôle des jeunes, sous le thème "Les leaders des actions vertes dans le développement durable", organisé par l'Association à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, que "les jeunes ont un rôle essentiel dans la commercialisation innovante verte, comme mécanisme, à même de concrétiser une pérennité des start-up".

Lors de ce colloque qui a vu la présence de plus de 50 participants de 20 associations nationales, M. Malha a révélé qu'un nombre considérable de jeunes ont bénéficié dans le cadre du micro-crédit "ANGEM", de financement de projets en adéquation avec l'option de l'économie verte, citant à ce propos, le projet d'extraction d'huiles essentielles



"comme un modèle réussi".

A cette occasion, M. Malha a appelé les jeunes entrepreneurs à s'orienter vers le secteur d'industrie dans le domaine de l'agriculture, estimant que ce domaine "a un avenir prometteur" et une opportunité pour les jeunes, en vue d'adhérer à l'économie verte et d'œuvrer à la relance de projets respectueux de l'environnement, notamment les projets d'investissement

dans les résidus de tomates, d'olives et de raisin, étant non exploités par les fabricants.

M. Malha a affirmé que son association œuvre à accompagner les jeunes porteurs de projets respectueux de l'environnement et à les orienter pour les procédures administratives et aussi pour ce qui concerne tous les aspects techniques de leurs projets.

Parmi ces mesures, l'in-

tervenant a cité l'organisation de sessions de sensibilisation dédiées aux jeunes, en vue du suivi de leurs projets. L'Association nationale du travail associatif a bénéficié d'un projet soutenu par l'Organisation des Nations unies (ONU), et qui englobe 6 wilayas au niveau des zones sahariennes.

Dans le cadre de ce soutien, 18 sessions de formation seront organisées dans le domaine de la gestion des projets au profit d'une association locale, et ce, à partir du mois de septembre prochain. Selon le président de l'Association nationale du travail associatif, il a été procédé au lancement de plusieurs projets dans les domaines environnementaux naturels à haute valeur qui prennent compte du domaine socio-économique, notamment les filières de biodiversité qui contribuent à la création d'emplois et concrétisent un développement économique globale.

EL TARF Sept tonnes de déchets collectées au titre de l'opération "Ports et barrages bleus"

Sept (7) tonnes de déchets ont été collectées dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre de l'opération "Ports et barrages bleus", a indiqué samedi le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques.

Se poursuivant depuis le premier juin courant, au nouveau port d'El Kala, cette huitième édition a permis, à ce jour, de débarrasser ce plan d'eau de cette importante quantité de débris (pneus, plastique, bouteilles et branchages), a déclaré Amar Zouaoui Laayeche. Les opérations de nettoyage se déroulent en étroite coordination avec les services concernés dont ceux de la direction locale de la Protection civile, l'Entreprise de gestion des ports de pêche, l'Office national d'assainissement, le Centre d'enfouissement technique, les directions des travaux publics et de la jeunesse et des sports, a-t-il indiqué. Le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques a souligné la baisse, une année après l'autre, des quantités d'ordures collectées, traduisant, selon lui le "succès des actions de sensibilisation" à la préservation des différents plans d'eau.

Il a rappelé que l'édition de l'année 2020 avait été annulée en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Lors de sa visite à l'exposition



dédiée au travail artisanal (confection et réparation de filets, bijoux en corail, bibelots et sculptures) ainsi qu'aux activités du nouveau port de pêche et différents projets programmés dans le cadre de sa modernisation, le secrétaire général de la wilaya, Mahfoud Benflis, a notamment insisté sur l'importance d'accélérer la cadence des opérations en cours au niveau du port, et œuvrer au développement d'une pêche responsable et une aquaculture durable.

Il a aussi insisté sur l'importance de la "valorisation et l'intégration des ports et des activités de la pêche dans le développement socio-économique local".

TIZI-OUZOU Collecte de 3 tonnes de déchets à l'îlot de Tigzirt

Pas moins de trois tonnes de déchets ont été collectés samedi lors d'une opération de nettoyage de l'îlot de Tigzirt, au Nord de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès du Commissariat national du littoral (CNL).

L'opération, menée en collaboration avec plusieurs organismes et la

société civile locaux ont permis "le nettoyage en surface ainsi que des fonds marins alentours de l'îlot qui sont, également, touchés" a souligné la responsable de l'antenne locale du CNL, Haliche Kamela.

La même responsable a déploré "l'état de dégradation du site ainsi que les

agressions multiples dont est victime le littoral local, que ce soit par l'occupation et la sur-fréquentation illégitime et non réglementée ou par la pollution des fonds marins par le déversement de toutes sortes de déchets".

En outre, et dans le cadre de la célébration de

la Journée internationale de l'enfant, célébrée cette année sous le thème "l'enfant et l'environnement", plusieurs activités interactives portant sur la biodiversité marine ont été organisées par le CNL dans l'après-midi à l'auberge de jeunes de la même ville.

ITALIE

Venise ouvre sa lagune aux croisières dans une ambiance polémique

Après 17 mois d'interruption pour cause de pandémie, un premier navire de croisière a levé les amarres samedi à Venise, réveillant la polémique entre partisans et opposants à la présence de ces monstres des mers dans la célèbre lagune italienne.

Les deux camps ont manifesté chacun de leur côté pour défendre leurs positions: alors que l'énorme silhouette du MSC Orchestra se profilait au large de la place Saint-Marc, des manifestants brandissant des banderoles "Non aux navires de croisière" ont crié leur opposition à bord de petites embarcations à moteur.

Les défenseurs de l'environnement et du patrimoine culturel accusent les grosses vagues engendrées par ces navires, longs de plusieurs centaines de mètres et hauts de plusieurs étages, d'éroder les fondations des immeubles de la Sérénissime, inscrite au patrimoine de l'Unesco, et de mettre en péril le fragile écosystème de sa lagune.

Les partisans des bateaux de croisière mettent de leur côté en avant les nombreux emplois que leur présence génère pour Venise, dont l'économie vit essentiellement du tourisme, ce qui l'a particulièrement affectée durant la pandémie.

Le MSC Orchestra, arrivé vide jeudi en provenance du



port grec du Pirée, est reparti avec environ 650 passagers, qui ont dû présenter un test négatif datant de moins de 4 jours et se soumettre à un nouveau test pour pouvoir embarquer.

Les touristes se sont soumis aux strictes procédures de sécurité en vigueur, destinées à éviter que les navires deviennent de véritables foyers ambulants, comme cela a plusieurs fois été le cas durant le pic de la pandémie.

Le MSC Orchestra n'est

autorisé à embarquer au total que la moitié de sa capacité de 3.000 passagers, pour respecter les mesures anti-Covid.

Il doit faire étape à Bari (Pouilles, sud de l'Italie), Corfou (Grèce), Mykonos (Grèce) et Dubrovnik (Croatie).

Pendant ses deux jours d'arrêt à Venise, le navire a été approvisionné par son personnel de bord, qui en a également profité pour affiner les protocoles de sécurité régissant la vie quotidienne

sur ces géants des mers.

Le débat ne se cantonne pas à Venise et a depuis toujours une dimension internationale, due à la notoriété de cette destination touristique, l'une des plus prisées au monde.

Mardi, une pléthore d'artistes internationaux, de Mick Jagger à Wes Anderson en passant par Francis Ford Coppola et Tilda Swinton, ont ainsi adressé une lettre ouverte au président italien Sergio Mattarella, au Premier ministre Mario Draghi et au maire de Venise pour demander entre autres un "arrêt définitif" de la circulation des navires de croisière.

Cette lettre intitulée "Un décalogue pour Venise", également signée par l'ex-ministre française de la Culture Françoise Nyssen, demande une meilleure gestion des flux touristiques, la protection de l'écosystème de la lagune et la lutte contre la spéculation immobilière, pour protéger "l'intégrité physique mais aussi l'identité culturelle" de la Cité des Doges.

SRI LANKA

La "boîte noire" du cargo qui a partiellement coulé récupérée

L'enregistreur de données du voyage (VDR), équivalent pour un bateau d'une "boîte noire", d'un cargo qui a brûlé pendant près de deux semaines avant de couler partiellement au large de Colombo a été récupérée à bord, ont annoncé les autorités locales.

Ce VDR va permettre aux enquêteurs de connaître exactement les procédures et ordres à bord du bateau avant son accident.

Les autorités sri-lankaises espèrent qu'il fournira des explications sur les décisions prises et les échanges avec la capitainerie de Colombo, qui était son port de destination.

"La marine a aidé des techniciens à récupérer le VDR sur la passerelle, qui est toujours au-dessus de la mer", a déclaré le porte-parole de la marine Indika de Silva, cité par l'AFP. Le MV X-Press Pearl, immatriculé à Singapour, a commencé à sombrer mercredi, après avoir été victime d'un incendie qui a duré 13 jours, au large de la capitale. Le bateau, qui transportait notamment 25 tonnes d'acide nitrique et des quantités énormes de matières plastiques, effectuait une traversée entre l'Etat indien du Gujarat et Colombo. Selon le Centre pour la justice environnementale (CEJ), une association, l'équipage était au courant d'une fuite d'acide qui a fini par provoquer l'incendie dès le 11 mai, bien avant d'entrer dans les eaux territoriales sri lankaises. Une enquête a été lancée au Sri Lanka. Le capitaine et son chef mécanicien (deux Russes) ont été interrogés, et leurs passeports ont été saisis. Les autorités s'inquiètent d'un risque de marée noire. Mais il n'y a pour l'instant aucun signe visible de fuite des 350 tonnes de carburant. Les plages touristiques de l'île et les eaux environnantes ont été submergées de millions de granulés de plastiques que le cargo transportait, provoquant notamment l'interdiction de la pêche, importante dans la région.

CHINE

Attaque au couteau : le bilan passe à six morts

Un homme armé d'un couteau a tué six personnes et blessé 14 autres dans une localité dans l'est de la Chine, a indiqué dimanche un média d'Etat selon un nouveau bilan revu à la hausse. Le drame s'est produit samedi après-midi dans les rues d'Anqing, une ville située à 1.200 kilomètres au sud de Pékin dans la province de l'Anhui, a indiqué la télévision publique CCTV. Un précédent bilan avait fait état de cinq morts et 15 blessés. Une victime supplémentaire, hospitalisée dans un état

grave, a succombé samedi à ses blessures, a annoncé la chaîne, précisant qu'une autre personne se trouvait dans un état préoccupant.

L'attaque s'est déroulée dans une rue piétonne et commerçante d'Anqing, qui compte environ cinq millions d'habitants.

Selon CCTV qui cite le Bureau de la sécurité publique de la ville, un suspect de 25 ans, sans emploi et "en colère", a été arrêté et une enquête est en cours.

Les attaques au couteau ne sont pas

rare en Chine, où le port d'une arme à feu n'est pas autorisé pour les citoyens ordinaires. Elles sont régulièrement menées à l'aveugle par des personnes s'estimant victimes d'une injustice et désirant se venger de la société. En avril, un homme armé d'un couteau avait tué deux enfants et en avait blessé 16 autres dans une école maternelle du sud de la Chine. En 2018, un homme qui avait poignardé à mort neuf enfants dans le nord du pays avait été condamné à la peine capitale.

ETATS-UNIS

Deux morts lors d'une fusillade sur un parking dans l'Indiana

Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées dans une fusillade survenue samedi matin sur un parking dans le nord-est d'Indianapolis, capitale de l'Etat américain de l'Indiana (centre-ouest), ont rapporté les médias locaux.

Les policiers ont répondu au signalement d'une fusillade peu après 2h heure locale sur le parking d'une entreprise

locale, où ils ont trouvé quatre personnes touchées par balle.

Un homme était déjà mort, tandis qu'un autre a succombé à ses blessures peu après son hospitalisation. Un troisième homme et une femme, blessés, ont été hospitalisés et se trouvent dans un état stable, a confirmé samedi la police d'Indianapolis qui a ouvert une enquête.

MEXIQUE

Un corps récupéré dans une mine effondrée la veille

Le corps d'une personne a été retrouvé samedi dans une mine effondrée dans le nord du Mexique où au moins sept ouvriers se sont retrouvés bloqués la veille, ont informé les autorités locales.

Les équipes qui opèrent à la recherche et au secours des travailleurs emprisonnés dans la mine de Micaran à Muzquiz ont malheureusement localisé le corps d'une personne sans vie, lequel a été récupéré", a annoncé la coordination nationale de la

Protection civile sur Twitter. Vendredi, les autorités locales ont annoncé qu'au moins sept personnes s'étaient retrouvées bloquées dans une mine de la municipalité de Muzquiz, dans la région carbonifère de l'Etat. Selon une enquête préliminaire, l'accident aurait été provoqué par une inondation au sein de la mine.

Protection civile, police et inspecteurs du travail ont été dépêchés sur place afin d'entamer les travaux de secours et d'investi-

gation sur l'origine de l'incident.

Le président Andrés Manuel López Obrador a dit avoir envoyé sur la zone du personnel des secrétaires de la Sécurité, du Travail et de la Protection civile.

Ce type d'accident n'est pas rare dans la région: le plus grave a eu lieu le 19 février 2006, quand une explosion de gaz dans la mine de Pasta de Conchos - contrôlée par le conglomérat Grupo Mexico - a provoqué la mort de 65 mineurs.

IRAN

Un séisme de 5,2 secoue l'ouest du pays

Un séisme de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter a secoué dimanche matin, la province d'Illam, à l'ouest de l'Iran, rapportent des médias. Le Centre de sismologie de l'Université de Téhéran a déclaré dans un communiqué, repris par des médias, que le tremblement de terre s'était produit à 09h24 heure locale, à une profon-

deur de 9 km sous terre. Aucune perte humaine ou de dégâts matériels dus au séisme, n'ont pour l'instant, été signalés par les autorités iraniennes. Avril dernier, au moins cinq personnes ont été blessées suite à un séisme de 5,9 ayant secoué le sud-ouest de l'Iran faisant également des dégâts matériels.

USA

Les autorités du comté de Los Angeles enquêtent sur des attaques aléatoires dans le métro contre des passagers asiatiques

Les autorités du comté de Los Angeles, aux Etats-Unis, ont indiqué que des enquêtes étaient en cours après la diffusion sur les réseaux sociaux de vidéos montrant d'innocents passagers asiatiques se faisant gifler dans le métro local. L'autorité de transport métropolitaine du comté de Los Angeles (LACMTA) a annoncé vendredi dans un communiqué avoir pris note le 3 juin d'une vidéo Instagram montrant au moins deux passagers asiatiques attaqués séparément. L'autorité a affirmé qu'elle s'efforçait de recueillir davantage d'informations sur le moment et le lieu exacts de l'agression, et sur la personne qui a filmé la séquence, ajoutant que les enquêteurs détermineraient si les victimes ont été distinguées en raison de leur race et si les incidents ont constitué des crimes de haine. "La LACMTA a une politique de tolérance zéro pour tout acte de violence perpétré contre les clients ou les employés. Nous condamnons fermement et sans équivoque tout délit commis au nom de la race, de la religion, du genre ou de l'origine nationale", a martelé la directrice générale de l'autorité, Stephanie Wiggins, dans le communiqué.

Selon la chaîne d'information locale KTLA 5, Blake Chow, chef adjoint du Bureau des services de transport en commun de la police de Los Angeles, aurait révélé que les enquêteurs recueillent des preuves, par exemple les propos qu'une personne aurait entendus dans un train ou ceux que les suspects auraient tenus devant les victimes. Par ailleurs, la LACMTA mène une campagne "Stop Asian Hate" (En finir avec la haine contre les Asiatiques), qui comprend des affiches placardées sur ses bus et ses trains.

BILAN CORONAVIRUS 277 nouveaux cas, 203 guérisons et 8 décès

Deux cent soixante-dix-sept (277) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 203 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique dimanche le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 130.958 dont 277 nouveaux, celui des décès à 3.518 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 91.198 cas.

Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins inten-

sifs, ajoute la même source.

En outre, 21 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas durant les dernières 24 heures, 19 autres ont connu moins de dix cas et 8 wilayas ont enregistré plus de dix cas.

Le ministère rappelle, par

la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



VACCINATION ANTI COVID-19

Lancement dimanche de l'opération de vaccination dans les espaces supplémentaires de proximité à Alger (Ministère)

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé, samedi, le lancement de l'opération d'affectation d'espaces supplémentaires de proximité pour élargir la campagne de vaccination contre la Covid-19 en dehors des structures de santé, et ce dès dimanche au niveau de la place El Kettani à Bab El Oued (Alger).

Rappelant que cette opération intervenait dans le cadre du "renforcement des points de vaccination en dehors des structures de santé, en vue de l'extension de la campagne de vaccination contre la Covid-19 au profit de tous les citoyens", le ministère de la Santé a annoncé l'ouverture d'un espace supplémentaire de proximité, dimanche à Oghoo, dans la wilaya d'Alger au niveau de la place El Kettani dans la commune de Bab El Oued.

Selon le ministère, cette opération "sera généralisée à travers d'autres communes de la capitale et aux autres wilayas et ce, dans l'objectif de faciliter l'opération de vaccination à travers l'ensemble du territoire national".

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid avait



donné des orientations à tous les directeurs de la Santé à travers les wilayas du pays, à l'effet de renforcer la cam-

pagne de vaccination contre la pandémie de Corona.

Des orientations qui portent essentiellement sur "l'intensification des activités de communication et de sensibilisation visant à promouvoir l'opération de vaccination, le renforcement des points de vaccination en mobilisant d'autres sites de vaccination supplémentaires en dehors des structures de santé, à identifier en collaboration avec les autorités locales.

Les orientations du ministre portent aussi sur la nécessité de mettre tous les moyens (oxygène, cloisonnement des espaces, ressources humaines, distanciation,...) pour optimiser les conditions d'accueil des citoyens dans ces espaces et gérer d'éventuels afflux importants de personnes, notamment dans les grands centres urbains, en l'occurrence Alger, Constantine, Oran, Tizi Ouzou et Annaba". La rencontre par visio-conférence regroupant les directeurs de la Santé, a été également consacrée à l'aménagement des horaires de vaccination pour améliorer l'accessibilité des citoyens à la vaccination contre le Covid-19 en dehors des heures de travail, y compris les week-ends.

M. Benbouzid demande aux directeurs de la santé de renforcer la campagne de vaccination

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a donné des directives aux directeurs de la santé au niveau des wilayas en vue de renforcer la campagne de vaccination anti-Covid-19 à travers notamment l'intensification des actions de communication et de sensibilisation et la mobilisation de tous les moyens pour optimiser les conditions d'accueil des citoyens, indique samedi un communiqué de ce ministère. Le ministre qui a présidé,

jeudi dernier au siège de son département ministériel, une rencontre par visioconférence ayant regroupé l'ensemble des directeurs de la santé du pays, a mis l'accent sur "le renforcement des points de vaccination en mobilisant d'autres sites de vaccination supplémentaires en dehors des structures de santé, à identifier en collaboration avec les autorités locales, avec la nécessité de mettre tous les moyens (oxygène, cloisonnement des espaces, ressources humaines, distanciation) pour optimiser les condi-

tions d'accueil des citoyens dans ces espaces et gérer d'éventuels afflux importants de personnes, notamment dans les grands centres urbains, en l'occurrence Alger, Constantine, Oran, Tizi Ouzou et Annaba", souligne la même source.

A la suite de la présentation des bilans des wilayas relatifs à l'évaluation de la campagne de vaccination Covid-19, le ministre de la Santé a également insisté sur la nécessité de "renforcer la campagne de vaccination contre la Covid-19" et d'"intensifier les

actions de communication et de sensibilisation visant à promouvoir la vaccination Covid-19", ajoute le communiqué.

Il a aussi insisté sur "l'aménagement des horaires de vaccination pour améliorer l'accessibilité des citoyens à la vaccination contre le Covid-19 en dehors des heures de travail, y compris les week-ends", ajoute le communiqué, rappelant qu'au terme de cette réunion, M. Benbouzid a appelé tous les professionnels de la santé à "relever ensemble ce challenge".

Blida : élargissement de l'opération à 17 centres

L'opération de vaccination contre la Covid-19, lancée le 30 janvier dernier à Blida, a été élargie à 17 centres repartis sur plusieurs communes de la wilaya, a rapporté samedi le directeur local de la Santé, Ahmed Djemai.

L'opération de vaccination contre le nouveau coronavirus s'est réduite dans une première étape à la polyclinique de la cité des Bananiers du centre ville de Blida, avant d'être élargie, dans une 2ème étape, à l'établissement hospitalier spécialisé dans la greffe des organes et

des tissus du CHU Franz Fanon, puis à 17 centres repartis sur le territoire de la wilaya", a indiqué à l'APS M. Djemai. Les centres sont repartis sur les communes de Soumaà, Chebli, Larbaà, Bouguara et Meftah, à l'Est, Oued El Alleugue, Boufarik et Chebli, au Nord, et Mouzaia, pour la partie ouest de la wilaya, a-t-il ajouté, expliquant que de cette manière les citoyens désirant se faire vacciner n'auront pas à se déplacer au chef-lieu. Depuis le lancement de l'opération de vaccination, près de 14.000 citoyens de la

wilaya, âgés de plus de 60 ans ou souffrant de maladies chroniques, ont été vaccinés contre la Covid-19, a noté le responsable, observant que "l'opération se poursuit de façon régulière".

Aussi, il a fait part de la réception par la wilaya de Blida, depuis le début de l'opération de vaccination, de plus de 34.000 doses de vaccin, qui seront suivies par d'autres lots, en vue de la prise en charge de tous les citoyens désirant se faire vacciner.

Le groupe Sonelgaz reçoit un lot de 20.000 doses de vaccins pour ses travailleurs (PDG)

La Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a reçu de la part du ministère de la Santé et de la population et de la réforme hospitalière une quantité de 20.000 doses de vaccins contre le coronavirus au profit de ses travailleurs, a indiqué mercredi à Alger son président-directeur général, Chaher Boulakhras.

S'exprimant lors du lancement de l'opération de vaccination contre la Covid-19 au profit des travailleurs du Groupe Sonelgaz, qui s'est déroulé au siège de l'Opérateur système électrique à Alger, M. Boulakhras, a affirmé que les pouvoirs publics ont livré un lot de 20.000 doses de vaccins au profit de 10.000 travailleurs du groupe.

M. Boulakhras a souligné, dans ce contexte, que "la protection du personnel du groupe est un devoir national", dans la mesure où, a-t-il précisé, "leur expertise et

leur disponibilité sont essentielles pour la compagnie nationale".

"Ils sont mobilisés, en toute circonstance, pour assurer la livraison de l'électricité à nos concitoyens et ils sont donc exposés", a-t-il poursuivi.

En tant que premier responsable du groupe Sonelgaz, M. Boulakhras a reçu mercredi la première dose du vaccin dans le cadre d'une initiative visant à encourager les travailleurs à se faire vacciner contre cette pandémie.

Le P-dg de Sonelgaz était accompagné par le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières, Achour Tellil, qui à son tour, a été vacciné.

Remerciant tous les efforts et moyens consentis par le ministère de l'Énergie et des mines ainsi que celui de la Santé pour la réussite de cette opération, le P-dg de

Sonelgaz a regretté que "35 salariés du groupe avaient été emportés par cette pandémie" avant de mettre en exergue "l'importance de la vaccination pour assurer le maintien du service public".

M. Boulakhras a souligné que la campagne de vaccination contre le coronavirus s'inscrit dans "le cadre de la préparation des conditions sanitaires appropriées afin d'assurer le passage de l'été 2021", une période qui nécessite, a-t-il ajouté, "la mobilisation des travailleurs de l'entreprise à travers ses différentes branches opérationnelles". Au sujet de la préparation de la saison estivale, le P-dg de Sonelgaz a fait savoir que "les techniciens de l'entreprise ont déjà procédé à des opérations d'appoint pour tester le réseau en vue d'effectuer des réajustements".

"En termes de puissance additionnelle, nous avons ajouté cette année plus de 1500

mégawatts (MW) supplémentaires pour atteindre une capacité totale de 22 gigawatts (GW).

En sus de la mise en service d'une centaine de postes à haute tension et de 1200 postes de distribution sur l'ensemble du territoire national", a-t-il soutenu.

Il a fait savoir également que plus de 4000 kilomètres de réseau ont été réalisés en renforcement additionnel.

Le premier responsable de Sonelgaz a assuré que "la mobilisation est générale pour permettre une bonne distribution de l'électricité durant cet été", affirmant que "la coupure restera le recours ultime".

S'agissant des créances de Sonelgaz auprès de ses clients, M. Boulakhras a précisé que l'entreprise compte d'ici la fin de l'année en cours recouvrer le montant de 70 milliards de DA de factures impayées.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

BILAN DANS LE MONDE

La pandémie a fait 3.723.381 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 3.723.381 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles dimanche.

Plus de 172.873.850 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Sur la journée de samedi, 10.020 nouveaux décès et 403.621 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 2.677 nouveaux morts, le Brésil (1.689) et la Colombie (532).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 597.377 décès pour 33.357.240 cas recensés, selon le comptage



de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 472.531 morts et 16.907.425 cas, l'Inde avec 346.759 morts (28.809.399 cas), le Mexique avec 228.754 morts

(2.432.280 cas), et le Pérou avec

186.073 morts (1.980.391 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 564 décès

pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (309), la Bosnie (286), la République tchèque (282) et la Macédoine du Nord (261).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient dimanche à 10H00 GMT 1.177.972 décès pour 33.872.153 cas, l'Europe 1.141.892 décès (53.211.826 cas), les Etats-Unis et le Canada 623.083 décès (34.748.020 cas), l'Asie 502.761 décès (37.355.325 cas), le Moyen-Orient 144.520 décès (8.725.622 cas), l'Afrique 132.049 décès (4.911.526 cas), et l'Océanie 1.104 décès (49.379 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

ROYAUME-UNI

5.765 nouveaux cas et le gouvernement continue de réfléchir à l'assouplissement des restrictions

Le Royaume-Uni a signalé samedi 5.765 nouveaux cas de coronavirus au cours des dernières 24 heures, alors que le gouvernement continue d'examiner s'il convient ou non de passer à la dernière étape de l'assouplissement des restrictions, le 21 juin. Le nombre total de cas de coronavirus dans le pays s'élève désormais à 4.511.669. Le pays a également enregistré 13 autres décès liés au nouveau coronavirus, ce qui porte à 127.836 le nombre total de décès au Royaume-Uni. Ces chiffres ne tiennent

compte de des décès de personnes intervenus dans les 28 jours suivant leur premier test positif. Le gouvernement britannique fait face à une pression croissante pour retarder l'étape finale de l'assouplissement des restrictions en raison des inquiétudes concernant la propagation du variant Delta détecté pour la première fois en Inde. "Aucune décision" n'a été prise quant à l'assouplissement de toutes les restrictions liées au coronavirus le 21 juin, a déclaré samedi une porte-parole de

Downing Street. "Comme le Premier ministre l'a exposé, nous ne voyons rien dans les données pour le moment qui suggère que nous devons nous écarter de la feuille de route", a-t-elle déclaré, ajoutant que le gouvernement continuerait à examiner les dernières données. Public Health England (PHE) a indiqué jeudi que le variant du coronavirus identifié pour la première fois en Inde, connu sous le nom de Delta, est désormais la souche "dominante" au Royaume-Uni.

IRAN

Plus de 2.960.000 cas

L'Iran a fait état samedi de 6.442 nouveaux cas de COVID-19, ce qui porte le nombre total d'infections dans le pays à 2.960.751.

La pandémie a tué jusqu'à présent 80.941 personnes en Iran, soit 128 de plus au cours des dernières 24 heures, a indiqué le ministère iranien de la Santé et de l'éducation médicale dans un briefing écrit publié sur son site officiel. Au total, 2.537.092 per-

sonnes ont guéri de la maladie ou ont quitté les hôpitaux du pays, tandis que 3.808 personnes sont encore dans des unités de soins intensifs, a précisé le ministère. Le ministère a ajouté que 20.564.209 tests ont été effectués à ce jour dans tout le pays. Samedi, 4.178.125 personnes étaient vaccinées contre le coronavirus dans le pays, tandis que 579.934 avaient reçu deux doses.

ITALIE

Record de 600.000 doses administrées en 24h

Un nombre record de 600.000 doses de vaccins anti-Covid ont été administrées vendredi en Italie, ont annoncé samedi les sanitaires, soulignant que la péninsule était désormais en deuxième position en Europe pour le nombre de personnes vaccinées.

"La journée d'hier a été marquée par un nombre record d'injections en 24 heures, qui a atteint la barre des 600.000, tandis que le nombre de doses administrées dépasse désormais la barre de

37 millions", s'est félicité l'organisme gouvernemental en charge de la campagne vaccinale dans un communiqué.

"L'Italie est en outre à la deuxième place absolue en Europe en terme de population entièrement vaccinée, juste derrière l'Allemagne, et devant la France et l'Espagne", a-t-il ajouté, attribuant ce succès en partie à l'augmentation du nombre de centres de vaccination, qui sont aujourd'hui 2.666 contre 1.500 début mars.

800 nouveaux centres

seront en outre progressivement ouverts dans les prochaines semaines.

Selon les chiffres publiés sur le site du gouvernement italien, 37,06 millions de doses de vaccin ont été administrées depuis le début de la campagne vaccinale, et 12,7 millions de personnes sont vaccinées, soit 23,48% de la population âgée de plus de 12 ans.

La pandémie a fait au total 126.415 morts en Italie, où le nombre de nouveaux cas et de morts est en constante baisse

ces dernières semaines, avec par exemple 2.557 nouveaux cas et 73 morts enregistrés vendredi.

Face à ces chiffres en recul, le gouvernement a engagé une levée progressive des restrictions anti-Covid.

Le couvre-feu, jusqu'ici en vigueur de 23.00 à 05.00, sera ainsi repoussé à minuit à partir de lundi.

Les bars et restaurants sont en outre de nouveau autorisés à servir en salle, avec des tables limitées à 4 personnes.

INDE

Le gouvernement indien vise à faire vacciner en priorité les gens de mer contre la COVID-19

Le ministre fédéral indien de second rang des Ports, de la Navigation et des Voies navigables, Mansukh Mandaviya, a déclaré samedi que tous les efforts devaient être déployés pour faire vacciner les gens de mer contre la COVID-19 avant qu'ils ne rejoignent leurs fonctions prévues à bord.

Le ministre a fait ces commentaires alors qu'il examinait l'état de la vaccination des gens de mer contre la COVID-19.

Il a indiqué que le fonctionnement du secteur des gens de mer ne devait pas être

entravé par la non-vaccination contre la COVID-19. "L'Inde joue un rôle très important dans le secteur des gens de mer du monde. De nombreux milieux ont demandé à accorder la priorité aux gens de mer dans la campagne de vaccination en raison de la nature de leur travail.

Le ministère des Ports, de la Navigation et des Voies navigables s'est également coordonné activement avec le ministère de la Santé et du Bien-être familial pour donner la priorité aux gens de mer dans la vaccination

contre la COVID-19", indique un communiqué officiel.

Le ministère fédéral des Ports, de la Navigation et des Voies navigables a indiqué que les principaux ports indiens avaient ouvert des centres de vaccination et que six grands ports - Mumbai Port Trust, Cochin Port Trust, Chennai Port Trust, Visakhapatnam Port Trust, Kolkata Port Trust et Tuticorin Port Trust - avaient commencé à vacciner les gens de mer dans leurs hôpitaux portuaires. En outre, plusieurs

G7 - PANDEMIE

Johnson appelle le G7 à "vacciner le monde" d'ici la fin 2022

Le Premier ministre britannique Boris Johnson appellera les dirigeants des pays du G7 à s'unir pour "vacciner le monde d'ici à la fin de l'année" prochaine pour mettre fin à la pandémie de Covid-19, ont annoncé ses services samedi.

Le chef du gouvernement conservateur, qui accueillera le sommet du G7 de vendredi à dimanche prochain en Cornouailles (sud-ouest de l'Angleterre), exhortera ses homologues des pays les plus industrialisés (Royaume-Uni, France, Italie, Canada, Japon, Allemagne, Etats-Unis) à prendre des "mesures concrètes" pour atteindre cet objectif, selon un communiqué diffusé samedi soir par Downing Street.

Ce sommet représente la première rencontre en personne des dirigeants du G7 depuis qu'a éclaté la pandémie il y a un an et demi et la première participation du nouveau président américain Joe Biden, qui marque le retour des Etats-Unis vers le multilatéralisme après les années Trump.

"La semaine prochaine les leaders des plus grandes démocraties du monde se rassembleront lors d'un moment historique pour nos pays et notre planète", a déclaré Boris Johnson.

"Le monde attend de nous que nous relevions le plus grand défi de l'après-guerre: vaincre le Covid et mener une reprise mondiale portée par nos valeurs communes", a-t-il ajouté. "Vacciner le monde d'ici à la fin de l'année prochaine serait le plus grand exploit de l'histoire de la médecine".

"J'appelle mes collègues dirigeants du G7 à se joindre à nous pour mettre fin à cette terrible pandémie et promettre que nous ne laisserons jamais se reproduire les ravages causés par le coronavirus", a-t-il conclu.

Le Royaume-Uni avait annoncé en février dernier qu'il partagerait la majorité de son surplus de vaccins via le dispositif international Covax, mais malgré l'état avancé de la campagne de vaccination, le pays ne dispose pas encore de tels surplus, a déclaré vendredi le ministre de la Santé Matt Hancock.

Boris Johnson espère en outre promouvoir un système mondial de surveillance destiné à détecter de nouveaux variants du virus avant qu'ils ne se répandent.

L'environnement et la relance verte seront au cœur de ce sommet du G7, avant la grande conférence pour lutter contre le réchauffement climatique, la COP 26, prévue en novembre en Ecosse.

Le sommet du G7 a été précédé par une série de réunions des ministres de ses pays membres, et a notamment abouti à un accord historique fixant comme objectif un taux minimal d'impôt sur le revenu de 15%, pour une meilleure répartition des recettes fiscales des multinationales, les géants du numérique qui ont prospéré pendant la crise sanitaire en particulier.

DOULEURS AU PIEDS

6 CONSEILS POUR DES PIEDS EN ÉTAT DE MARCHÉ

Pratiqués au quotidien, ces petits gestes de soin des pieds permettent d'éviter bien des désagréments et de rester... à pied d'œuvre.

Revoilà les beaux jours et avec eux, le temps des sandales, des mules et des tong qui dévoilent nos pieds. Plagqués la plupart du temps, ils sont bien plus que le simple prolongement de la jambe. Sans eux, impossible de marcher, courir, sauter ou danser. "Lors d'une vie, nos pieds nous permettent de parcourir près de 2,5 fois le tour de notre planète", s'exclame Djamel Bouhabib, pédicure-podologue et président de l'Union française pour la santé du pied. Les gestes à faire pour en prendre soin.

On en prend soin avec régularité

Pour éviter sécheresse et callosités de la peau, mais aussi crevasses au talon. Conseils : poncer la couche de peau en excès au niveau du talon avec une pierre ponce ou une râpe (manuelle ou électrique). Et ce, après un bain tiède et seulement une fois tous les 10 jours, car poncer fréquemment stimule la fabrication de couche cornée.

Puis, 3 fois par semaine au minimum, appliquer une crème hydratante, "spéciale pieds", recommande Djamel Bouhabib. Ou "de la vaseline, ou même de l'huile d'olive", souligne le Dr Tullio Sarron, médecin spécialiste des maladies des pieds et de la cheville au service de rhumatologie du CHU La Pitié-Salpêtrière (Paris).

Important : ne pas en mettre entre les orteils pour éviter la macération. Si l'on souffre de diabète, ne

pas poncer soi-même et consulter un pédicure-podologue.

On les lave et on les sèche soigneusement

Pour éviter mycoses et verrues. Conseils : "Utiliser une eau tiède et du savon. Pas de bain de pieds de plus de 5 minutes, afin de ne pas fragiliser la peau, explique Djamel Bouhabib. Bien les essuyer avec une serviette personnelle - les mycoses sont très contagieuses -, sans oublier entre les orteils pour éviter la macération. Et attendre au moins 5 minutes avant de se chausser."

Autres gestes contre les mycoses : se déchausser dès que possible, ne pas porter les mêmes chaussures plus de deux jours de suite et mettre des chaussettes en fibres naturelles (coton, laine).

On ne se coupe pas les ongles trop court

Pour éviter les différents traumatismes pouvant les affecter ainsi que l'ongle incarné, tout le principal cause est une mauvaise coupe.

Conseils : "Pour que l'ongle ne s'enfonce pas dans la chair en repoussant, il est important de le tailler droit en arrondissant très légèrement les coins, sans aller creuser profondément dans les sillons. Et le laisser dépasser du bord des orteils sur 2 ou 3 mm. Utiliser des ciseaux à ongles désinfectés. Ne pas altérer la fine peau du contour des ongles, la cuticule" dé-



crit Cyril Marchou, pédicure-podologue et posturologue, délégué de l'Union française pour la santé du pied (UFSPP).

On porte de bonnes chaussures

Pour éviter la plupart des maux de pieds : cors, durillons, ongles incarnés, hallux valgus, orteils en griffe, aponévrosite plantaire, tendinites, etc. Conseils : opter pour des chaussures en cuir ou en matériaux synthétiques souples et respirants, sans coutures internes, avec un espace de 1 cm au-dessus et à l'avant des orteils, et des semelles extérieures dotées d'un cambrion en acier (pièce allongée dans l'épaisseur de la semelle). Chez la femme, éviter les talons de plus de 4 cm,

pour une bonne répartition des charges sur le pied. "Acheter ses chaussures en fin d'après-midi, afin de les essayer sur des pieds qui ont un peu gonflé", recommande le Dr Sarron. On les inspecte régulièrement pour éviter le développement, voire l'aggravation, de divers troubles de peau, d'ongles ou d'"architecture". Conseils : "consulter au premier signal d'alarme, comme l'apparition d'une fissure entre les orteils, signe d'une mycose, ou d'un cor non encore douloureux, explique le Dr Sarron. Redoubler de vigilance si les pieds sont fragilisés par l'âge ou par une pathologie chronique telle que le diabète, qui peut entraîner une diminution voire une perte de sensibilité. Consulter

une fois par an à partir de 75 ans, ainsi qu'en cas de diabète ou de troubles visuels".

On marche... mais pas trop

Pour éviter les blessures à répétition et certaines douleurs favorisées par le surpoids : métatarsalgies, aponévrosite plantaire, etc. Conseils : "Faire l'équivalent d'une demi-heure de marche rapide quotidiennement permet de les renforcer", indique Djamel Bouhabib. "Attention à la pratique excessive de sports avec impacts violents et répétés avec impacts violents et répétés (course, trail...), notamment sur terrain irrégulier : cela peut favoriser aponévrosite plantaire, tendinite d'Achille et fracture de fatigue", ajoute le Dr Sarron.

FAUT-IL PERCER LES AMPOULES ?

Quelle conduite à tenir face à ces petites cloques parfois douloureuses ? Les conseils de Delphine Grange Pelazza, pédicure podologue. L'achat de nouvelles chaussures peut donner lieu à certains petits bobos. Il faut toujours un peu de temps avant que la morphologie du pied épouse parfaitement celle de la chaussure. Et parfois, il est possible d'observer l'apparition d'ampoules.

Des chaussures neuves, ou tout simplement des chaussures qui entraînent des frottements répétés à certains endroits du pied, peuvent former des ampoules plus ou moins douloureuses. Elles apparaissent lorsqu'on a beaucoup marché, ou forcé sur le sport, à force du contact prolongé entre la peau du pied et certains endroits de la chaussure. Et plus il y a frottement, plus l'ampoule peut s'y installer. Rassurez-vous, ce décollement de la couche supérieure de la peau reste bénin, et anodin. Toutefois, si on la laisse s'installer sans réagir à temps, elle devient très vite invalidante malgré sa localisation limitée sur un endroit du pied ou de l'orteil. Elle peut même dégénérer si on n'y prête

pas attention. Une ampoule se développe en trois phases. D'abord, cela commence avec un rougeur locale qui résulte du frottement entre la peau et la chaussure en marchant, ou en faisant du sport par exemple. Puis, c'est la naissance d'une cloque remplie d'un liquide transparent appelé phlyctène. Enfin, la cloque peut se percer spontanément, puis se détache et laisse la peau à vif. Attention, c'est à ce moment que le risque d'infection apparaît et où la zone est assez douloureuse. "Si la cloque est douloureuse mais n'est pas percée, mieux vaut ne pas se livrer soi-même à cette opération, conseille Delphine Grange Pelazza, pédicure podologue à St Paulien (43 Haute Loire). En faisant un trou pour laisser échapper le liquide, l'instrument "artisanal" utilisé pourrait devenir une porte d'entrée des microbes. La réaction la plus prudente consiste à nettoyer l'ampoule avec de l'eau et du savon, puis de sécher la zone en tamponnant mais sans frotter. Ensuite, recouvrir d'un pansement disponible dans toutes les pharmacies."

Ces protections contiennent des hydrocolloïdes qui tiennent jusqu'à leur décollement spontané. En restant collés, ils permettent de garder l'humidité nécessaire pour cicatriser convenablement. De plus, ils soulagent la douleur et permettent de reprendre la marche sans problème.

Dans l'hypothèse où la cloque s'est perçue spontanément, "il faut tenter de retirer les peaux mortes avec des ciseaux soigneusement nettoyés, puis de désinfecter l'ampoule avec un antiseptique sans alcool (type antiseptique à base de chlorhexidine aqueuse vendu en pharmacie), précise la podologue. Une fois l'opération effectuée, on recouvre avec un pansement, toujours hydrocolloïde."

Et si jamais on n'a pas envie de toucher à une ampoule, si on préfère l'intervention d'un spécialiste, l'idéal reste de consulter un podologue qui pourra intervenir et vous conseiller pour que votre ampoule ne devienne qu'un mauvais souvenir... Merci à Delphine Grange Pelazza, podologue pédicure.



CENTRAFRIQUE La Communauté internationale appelle les différentes parties à la reprise du dialogue

La mission conjointe des Nations Unies, de l'Union africaine (UA), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union européenne (UE), arrivée mercredi dernier à Bangui, a exprimé ses fortes préoccupations quant à la situation en République centrafricaine et appelé à la reprise du dialogue entre les différentes parties.

Durant leur séjour à Bangui, les émissaires internationaux ont réitéré leur soutien à la RCA, "mais ont également exprimé leurs vives préoccupations et fortes attentes au cours d'échanges fructueux sur la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme" avec les autorités centrafricaines, a souligné samedi l'ONU dans son communiqué au terme de la mission.

Les hauts responsables de l'Union africaine, des Nations Unies, de la CEEAC et de l'Union européenne ont salué la tenue des élections présidentielle et législatives, organisées avec le soutien des partenaires internationaux, qui ont permis de préserver l'ordre constitutionnel et la stabilité institutionnelle malgré les défis et les menaces proliférées par des groupes rebelles.

Ces personnalités ont salué les efforts visant à la redynamisation de la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République centrafricaine, en coordination étroite avec les garants et facilitateurs, et les partenaires régionaux et internationaux.

"Ils appellent également à la reprise d'un dialogue entre les parties, y compris avec les groupes armés ayant renoncé à la violence ou disposés à revenir dans le processus, dans le cadre des mécanismes dédiés de l'Accord de paix", a souligné l'ONU dans son communiqué.

Ils ont condamné fermement les violations graves de l'Accord de paix, et appelé les autorités centrafricaines nationales à mener les enquêtes nécessaires "afin de traduire devant la justice les auteurs et commanditaires de tels crimes graves qui ne doivent nullement rester impunis".

La mission a exprimé sa vive préoccupation sur les menaces et attaques continues contre la population civile, les acteurs humanitaires et les Casques bleus des Nations Unies.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Tshisekedi veut un processus électoral crédible

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, a souligné l'importance de l'organisation d'un "processus électoral crédible", ont rapporté dimanche des médias locaux. "Je tiens à l'organisation d'un processus électoral crédible", a affirmé samedi, le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, lors d'un échange qu'il a eu avec les sénateurs membre de l'Union sacrée de la nation (USN), selon la radio de l'ONU en RDC (Okapi).

Le chef de l'Etat congolais a aussi sollicité l'appui des sénateurs pour le vote de la loi électorale ainsi que la loi sur le fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), selon le média onusien. Déposée depuis le 8 août 2019, la loi "Lutundula" propose des réformes profondes tant sur le mode de désignation des membres du bureau de la CENI que sur le fonctionnement et la responsabilité de cette institution devant la loi. Selon Christophe Lutundula, vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères au sein du gouvernement Lukonde, sa proposition "garantirait à la Commission électorale son indépendance, sa neutralité ainsi que son impartialité". Selon la radio, c'est la première fois que Félix Tshisekedi reçoit les sénateurs de l'USN. Conduits par leur président, Modeste Bahati Lukwebo, 85 sénateurs ont pris part à cette rencontre.

APS

SUIVI DE LA TRANSITION AU MALI Goodluck Jonathan attendu les 8 et 9 juin à Bamako

L'ancien président du Nigéria, médiateur de de la CEDEAO au Mali, Goodluck Jonathan, est attendu à Bamako, les 8 et 9 juin prochains, dans le cadre du suivi des recommandations de la session extraordinaire de la CEDEAO, après l'arrestation du président et le Premier ministre de la transition par des militaires avant d'être démis de leurs fonctions, ont rapporté dimanche des médias locaux.

Le médiateur sera accompagné par la Présidente du Conseil des ministres de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), le ministre en charge des Affaires étrangères du Ghana, le président de la Commission de la CEDEAO et le Commissaire aux Affaires politiques, Paix et Sécurité de l'organisation, rapportent les médias maliens. Cette mission sera appuyée par la Comité local de suivi de la transition, composé du Chef de la MINUSMA, du Chef de la MISAHHEL, du représentant résident de la CEDEAO au Mali et des ambassadeurs du Ghana et du Nigéria. Le Médiateur et sa délégation rencontreront les différentes parties prenantes de la transition au Mali, selon les médias maliens.

Les Chefs d'Etat et Gouvernement de l'organisation régionale avaient invité, lors du sommet extraordinaire du 30 mai 2021 à Accra, le médiateur à retourner au Mali dans un délai d'une semaine pour œuvrer avec les parties prenantes à l'application des décisions prises.

Réunis en sommet extraordinaire au Ghana, les chefs d'Etat ouest-africains,



ont décidé également de suspendre le Mali de leur organisation sous-régionale commune après le coup de force perpétré par les militaires qui a propulsé le colonel Assimi Goïta président de la transition du Mali.

Une dizaine de chefs d'Etat des pays membres de la CEDEAO, rassemblés dans la capitale Ghanienne, ont réclamé la nomination "immédiate" d'un "nouveau" Premier ministre issu de la société civile, et la formation d'un gouvernement "inclusif". Ils réaffirment également la nécessité que la transition politique ouverte au mois d'août 2020 et censée ramener les civils au pouvoir soit limitée à 18 mois, et que des élections générales aient lieu comme

prévu en février 2022.

De son côté, l'Union africaine (UA) a décidé de suspendre à nouveau le Mali de ses institutions, et ce, jusqu'à ce qu'un ordre constitutionnel normal soit rétabli dans le pays.

Le 24 mai, le président et le premier ministre de la transition, Bah N'daw et Moctar Ouane, ont été conduits sous la contrainte par des soldats au camp militaire de Kati, près de Bamako dans un apparent coup de force après la formation du nouveau gouvernement, avant d'être démis de leurs fonctions par le vice-président de transition Assimi Goïta.

Le Mali a connu de nouvelles tensions après la publication de la liste du nouveau gouvernement

formé par l'ancien Premier ministre de la transition, Moctar Ouane. Pour rappel, Assimi Goïta, confirmé comme président de la transition par la cour constitutionnelle malienne, avait mené le changement non constitutionnel ayant renversé l'ex-président malien Ibrahim Boubaker Keita, le 18 août 2020.

Après des sanctions de la Cédéao et de l'Union africaine, Goïta était contraint de céder le pouvoir au président Bah N'Daw qui devait mener une transition de 18 mois, à compter du 15 septembre 2020.

A noter que cette visite Goodluck Jonathan intervient à la veille de la 59ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement prévu

BURKINAFASO

L'Algérie condamne "fermement" l'attaque terroriste

L'Algérie a "fermement" condamné dimanche l'attaque terroriste ayant fait près de 160 morts au Burkina Faso, exprimant sa solidarité au Gouvernement et au peuple burkinabè frère, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie condamne fermement l'attaque terroriste perpétrée contre les habitants du village de Solhan au nord de la République du Burkina Faso, causant plus d'une centaine de victimes parmi les civils, dont des

femmes et des enfants", relève le communiqué.

"Devant cette épreuve tragique, l'Algérie exprime sa pleine solidarité au Gouvernement et au peuple burkinabè frère, et réitère son engagement indéfectible à soutenir les efforts internationaux et régionaux visant à éradiquer le fléau du terrorisme, dont la propagation au sein de l'espace sahélo-saharien menace gravement la stabilité, la sécurité et le développement des pays de la région", souligne le MAE.

Le bilan des attaques menées dans la nuit de vendredi à samedi par des hommes armés dans le village de Solhan, dans le Nord-Est du Burkina Faso, est monté dimanche à 160 morts, selon des sources locales.

Ces attaques ont été commises dans la zone dite "des trois frontières" entre Burkina, Mali et Niger, régulièrement ciblée par des assauts meurtriers de terroristes, liés aux groupes terroristes Al-Qaïda et l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daesh).

L'UA condamne l'attaque terroriste ayant fait plus de 130 morts

L'Union Africaine (UA) a condamné, dimanche, l'attaque terroriste ayant fait plus de 130 morts au Burkina Faso, qualifiant cet acte perpétré contre des populations civiles de "crime de guerre".

"Le Burkina Faso vient de subir l'attaque terroriste la plus meurtrière de son histoire avec le massacre de plus de 130 personnes, survenu hier à Solhan. Cet acte perpétré contre des populations civiles, parmi lesquelles des enfants, est un véritable crime de guerre et

doit être traité comme tel", indique l'Union Africaine dans un communiqué. "Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, exprime son indignation et sa condamnation devant cette barbarie et appelle une fois encore à une prompte et vigoureuse réaction régionale et internationale contre les terroristes au Burkina Faso et dans toute la région du Sahel", ajoute l'UA. Le Nord du Burkina Faso a été frappé dans la nuit de vendredi à samedi par deux attaques

dont l'une a fait au moins 138 morts, la plus meurtrière dans ce pays depuis le début des violences terroristes en 2015. Ces attaques ont été commises dans la zone dite "des trois frontières" entre Burkina, Mali et Niger, régulièrement ciblée par des assauts meurtriers de terroristes présumés liés aux groupes terroristes Al-Qaïda et l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daesh) contre des civils et des militaires.

Suite à cette tragédie, le

gouvernement a décrété un deuil national de 72 heures, à compter du jour 5 juin, affirmant que "les forces de défense et de sécurité sont à pied d'œuvre pour neutraliser ces terroristes et ramener la quiétude au sein des populations". Dans un message de condoléances aux familles des victimes, le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a dénoncé "cette attaque barbare" et "ignoble". "Nous devons rester unis et soudés contre ces forces obscurantistes", a-t-il ajouté.

PALESTINE

Le chef du Hamas à Ghaza affirme que les tunnels récemment endommagés par Israël ont été réparés

Le chef du Mouvement de résistance palestinien (Hamas) dans la bande de Ghaza, Yehya Sinwar, a déclaré samedi que les tunnels endommagés par les frappes aériennes israéliennes en mai à Ghaza avaient été réparés.

"Israël n'a réussi à détruire que 3% des tunnels du Hamas et nos combattants les ont tous réparés", a-t-il affirmé lors d'une réunion avec des universitaires travaillant dans différentes universités de Ghaza.

Le 10 mai, de violents combats ont éclaté dans la bande de Ghaza entre l'entité sioniste et la résistance palestinienne.

Les combats ont pris fin le 21 mai après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu négocié par l'Égypte.

Selon les chiffres publiés par la Palestine, plus de 250 Palestiniens ont été tués au cours des onze jours de combats, qui ont également causé de graves destructions aux infrastructures dans la bande de Ghaza.



IRAK

Deux drones abattus au-dessus d'une base abritant des Américains en Irak

Deux drones ont été abattus dimanche au-dessus d'une base en Irak abritant des soldats américains, déjà visée il y a un mois par un drone piégé, une technique utilisée par les groupes armés, a indiqué l'armée irakienne.

Les batteries de défense C-RAM, installées par l'armée américaine après la multipli-

cation des attaques, sont entrées en action à l'aube pour intercepter ces drones au-dessus de la base aérienne d'Ain al-Assad, dans l'ouest désertique.

Quelques heures plus tôt, une roquette est tombée sur l'aéroport de Bagdad, "sans faire de victime ni de dégât", selon le porte-parole de la coalition antiterro-

ristes emmenée par les Etats-Unis, le colonel Wayne Marotto.

Les militaires américains accusent les groupes armés irakiens d'aider les rebelles yéménites Houthis à attaquer avec des drones l'Arabie saoudite, frontalière de l'Irak et du Yémen.

Et les groupes irakiens utilisent depuis quelques mois la même technique -drones piégés- contre des cibles américaines en Irak.

Au total depuis le début de l'année, il y a eu 39 attaques contre des Américains.

Les groupes armés mènent campagne pour bouter les Américains qu'ils qualifient d'"occupant", hors d'Irak.

Ces attaques ont visé l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad, des bases irakiennes abritant des Américains ou les deux aéroports internationaux de Bagdad et Erbil au Kurdistan irakien, ainsi que des convois logistiques irakiens de ravitaillement des troupes, irakiennes et internationales.

A cause d'elles, deux sous-traitants étrangers et un sous-traitant irakien ont été tués.

IRAN

Accusations sur l'économie lors du premier débat présidentiel

Le premier débat télévisé en direct entre les sept candidats à la présidentielle de juin en Iran a été marqué samedi par un échange d'accusations entre réformateurs et ultraconservateurs qui se sont renvoyés la responsabilité de la crise économique dans le pays.

Les Iraniens sont appelés aux urnes le 18 juin pour élire un successeur au président Hassan Rohani, dont la politique d'ouverture a échoué avec la dénonciation par les Etats-Unis en 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien conclu trois ans plus tôt à Vienne.

L'atmosphère dans le pays est celle d'un mécontentement général face à la grave crise économique et sociale provoquée par le rétablissement des sanctions américaines ayant suivi la sortie des Etats-Unis de cet accord.

Après l'invalidation des candidatures de plusieurs personnalités, sept candidats restent en lice parmi lesquels cinq ultraconservateurs et deux réformateurs sans envergure nationale.

Lors du débat de samedi, les candidats ultraconservateurs ont exhorté le réformateur Abdolnaser Hemmati, le gouverneur de la Banque centrale, à assumer la responsabilité de la crise, lui reprochant de défendre le bilan économique du gouvernement.

"Comment voulez-vous diriger le pays ? Monsieur Hemmati, votre gouvernance était catastrophique, vous êtes assis ici en tant que représentant de M.Rohani", a lancé Mohsen Rézaï, ancien commandant en chef des Gardiens de la Révolution, armée idéologique de la République islamique.

M.Hemmati a mis en cause pour sa part le programme économique des ultraconservateurs, basé notamment sur des aides financières directes et massives à la population, dénonçant une "promesse irréalizable".

Il leur a également reproché de saper les relations internationales de l'Iran, empêchant le pays de profiter de l'accord sur le nucléaire conclu en 2015 entre Téhéran et la communauté internationale.

Chef de l'Autorité judiciaire, Ebrahim Raïssi fait figure de favori pour la présidentielle, bénéficiant de l'invalidation de la candidature de plusieurs personnalités qui auraient pu lui faire de l'ombre.

Citant de "nombreux sondages", M.Raïssi a jugé lors du débat que "l'un des préoccupations de la population" était "la malhonnêteté de certains responsables" du gouvernement.

Il a aussi fait part de son inquiétude sur l'inflation, "l'un des grands problèmes auxquels les gens sont confrontés aujourd'hui". "Les prix des produits de base ont considérablement augmenté", a-t-il ajouté. Les candidats doivent se retrouver pour deux autres débats télévisés, prévus mardi et samedi prochains.

YÉMEN

Une attaque au missile balistique lancée par des rebelles houthis fait 16 morts au Yémen

Quelque 16 personnes ont été tuées samedi lors d'une attaque au missile balistique lancée par des rebelles houthis contre la province yéménite de Marib, riche en pétrole, a indiqué à un responsable gouvernemental cité par l'agence Chine Nouvelle.

"Le missile lancé par les Houthis a atterri sur une station-service dans la province de Marib, dans le nord-est du pays, provoquant d'énormes explosions sur les lieux", a précisé la source gouvernementale locale sous couvert de l'anonymat. Il a ajouté que les explosions qui se sont produites dans la station-service du quartier d'al-Rawda, dans le nord de la ville de Marib, ont tué au moins 16 personnes et en ont blessé plusieurs autres.

"Plusieurs véhicules civils se trouvant dans la station-service ont été complètement brûlés à

la suite de l'incendie qui s'est déclaré après les explosions", a-t-il ajouté.

Les rebelles houthis ont entamé en février une vaste offensive contre l'armée gouvernementale yéménite soutenue par l'Arabie saoudite pour s'emparer de la province de Marib.

Les négociations menées récemment sous l'égide de l'ONU entre les parties belligères du Yémen et d'autres parties concernées n'ont pas permis de conclure un accord de cessez-le-feu.

Le Yémen est prolongé dans une guerre civile depuis fin 2014, période au cours de laquelle les rebelles houthis ont pris le contrôle de plusieurs provinces du nord et ont forcé le gouvernement internationalement reconnu du président Abd-Rabbo Mansour Hadi à quitter la capitale Sanaa.

APS

FRANCE

Enquête sur le patrimoine du gouverneur de la Banque centrale libanaise

Le parquet national financier (PNF) français a ouvert une enquête préliminaire sur le patrimoine en Europe du gouverneur de la banque centrale du Liban, Riad Salamé, a indiqué dimanche une source judiciaire, confirmant une source proche du dossier. Cette enquête a été ouverte fin mai pour "association de malfaiteurs" et "blanchiment en bande organisée", selon la source judiciaire. Deux plaintes visant M.Salamé et son riche patrimoine en Europe avaient été déposées en avril à Paris auprès du parquet anticorruption.

La première a été déposée mi-avril par la fondation suisse Accountability Now, selon le Monde. La seconde émane de l'ONG Sherpa et du "Collectif des victimes des pratiques frauduleuses et criminelles au Liban", constitué par des épargnants spoliés lors de la crise qui frappe le pays depuis 2019.

La plainte accuse M.Salamé et quatre membres de son entourage - son frère Raja, son fils Nadi, son

neveu et une proche collaboratrice à la banque centrale libanaise, Marianne Hoayek - d'avoir constitué frauduleusement un important patrimoine en Europe.

Les associations demandent à la justice d'enquêter sur la fuite massive de capitaux libanais depuis le début de la crise, l'acquisition de patrimoine immobilier luxueux en disproportion avec les revenus des personnes visées mais aussi sur la responsabilité des intermédiaires financiers. Selon les plaignants, "le patrimoine global" de Riad Salamé "dépasserait aujourd'hui les 2 milliards de dollars". "Ses avoirs identifiés au Luxembourg atteignaient 94 millions de dollars en 2018", souligne la plainte, qui s'appuie notamment sur les révélations du site libanais Daraj.com et les investigations d'une plateforme, l'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP).

Des chiffres que M.Riad a contestés, affirmant avoir constitué sa fortune à partir d'héritages et de sa

carrière dans la finance. "Une méga-enquête s'ouvre, océanique, à dimension européenne", se sont félicités les avocats de Sherpa et du collectif, Me William Bourdon et Amélie Lefebvre. Ces investigations "devraient ouvrir tous les tiroirs de la mafia qui a mis le Liban à genoux" et "vont nécessairement dynamiser la plateforme alert-lebanon.com créée à l'attention des lanceurs d'alerte", espèrent les avocats.

Riad Salamé, son frère et Mme Hoayek font déjà l'objet d'une enquête en Suisse.

Selon le quotidien Le Temps, les investigations décortiquent plus de 300 millions de dollars de mouvements de fonds opérés par les deux hommes entre le Liban et la Suisse.

Le Liban connaît depuis 2019 sa pire crise économique depuis la guerre civile (1975-1990), avec notamment une dégringolade de sa monnaie nationale et des restrictions bancaires interdisant les transferts bancaires à l'étranger.

JOURNÉE DE L'ARTISTE La deuxième édition de la course des artistes organisée à Alger

Des artistes, des athlètes, des journalistes et intellectuels ont pris part samedi à Alger à la deuxième édition de la course des artistes, en célébration de la Journée nationale des artistes, qui coïncide avec le 8 juin de chaque année.

Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts par l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, en collaboration avec l'Office de promotion culturelle et artistique (Opca) et l'Office Riadh El Feth (Oref), cette deuxième édition s'est déroulée aux Bois des arcades à l'Oref, sur un circuit de trois kilomètres, et a été animée par 278 participants dont 70 artistes et athlètes. Dans une ambiance festive, les participants, regagnant au fur et à mesure le point de départ de la course, ont eu du plaisir à échanger, et immortaliser ce moment, dans une rencontre pour mettre en avant l'"entretien de la santé" comme "priorité absolue de tous, les artistes notamment", lors d'un événement qui s'est déroulé dans le strict respect des mesures sanitaires.

Les cinq premières places sont revenues, dans la catégorie féminine à Sara Ayachi (journaliste), Sabrina Rafine (artiste), Nadia Siassi (journaliste), Rym Ammari (artiste) et Fatima Mouassa (journaliste), et dans celle des hommes à, Akram Sekhri, (universitaire), Yacine Belhi (médecin et artiste), Islem



MUSIQUE Appel à participation à la 3^e édition nationale de l'Orchestre de jeunes d'Algérie (Organisateurs)

un appel à participation à la 3^e édition nationale de l'Orchestre de jeunes d'Algérie (Oja), prévue pour l'été 2021 après son report en 2020 pour cause de pandémie du Coronavirus, a été lancé par les organisateurs, indique un communiqué de l'orchestre.

Annonçant la réouverture des candidatures, le communiqué énumère ensuite, les conditions à remplir pour pouvoir prétendre à une participation à cette 3^e édition qui exige, au-delà des critères techniques, de remplir le formulaire de candidature dûment joint.

Les critères de sélection se limitent, à la capacité à lire une partition, la bonne maîtrise de l'instrument, un bon niveau technique, ainsi que la spécialisation dans les instruments symphoniques appartenant aux familles des cordes, cuivres, percussions ou encore les instruments à archets, précise le communiqué.

La préparation du dossier de candidature consiste en l'envoi de trois

extraits d'enregistrement vidéo d'une durée globale ne dépassant pas les cinq (05) minutes, réparties en une étude technique, et une interprétation pour la mise en valeur de l'instrument, ainsi qu'une improvisation ou alors, l'interprétation d'un extrait d'une musique traditionnelle.

Les candidats vérifiant l'ensemble des critères techniques et administratifs requis, doivent envoyer leurs dossiers à la page Facebook de l'Orchestre de jeunes d'Algérie, avant le 30 juin inclus.

Les postulants retenus à cette 3^e édition seront contactés le 6 juillet prochain, après les délibérations du jury présidé par le directeur artistique de l'OJA, Salim Dada.

Les éditions précédentes de 2018 et 2019 ont connu une affluence nombreuse de spectateurs, venus assister aux concerts donnés par l'OJA dans différentes villes d'Algérie, à l'instar de la capitale Alger, Bejaïa, Jijel, El Eulma et Timgad.

MÉDIAS - POLITIQUE Fuites politiques: Washington ne cherchera plus à identifier les sources des journalistes

Le gouvernement américain a déclaré samedi qu'il cesserait d'obtenir secrètement les échanges téléphoniques et électroniques des journalistes d'investigation politique, notamment lors de fuites politiques, mettant un terme à une pratique souvent critiquée comme portant atteinte à la liberté de la presse.

Le département de la Justice a assuré que "pour changer sa pratique de longue date, il ne cherchera plus (...) à obtenir les sources d'information des journalistes".

"Citer à comparaître des journalistes dans le cadre d'enquêtes sur des fuites politiques n'est pas conforme à l'orien-

tation politique du président", a abondé la porte-parole de la Maison Blanche Jen Psaki. Le New York Times a révélé cette semaine que le département de la Justice, sous les administrations Trump et Biden, menait une bataille juridique en catimini pour se procurer les emails de quatre des reporters du quotidien américain afin d'identifier leurs sources.

Parmi d'autres médias, le CNN a signalé le mois dernier que l'administration Trump avait, en cachette, cherché et obtenu les enregistrements téléphoniques et de courriers électroniques de l'un de ses correspondants.

APS

Hakkoumi (artiste), Billel Belkhatemi (organisateur de spectacles) et Abderrahmane Belhimer (Artiste).

Côté athlètes professionnels Amira Berrouane, Cherifa Bouziane, Mounia Boukhari, et Karima Boukhari sont montées sur le podium féminin alors que Abderrahmane Khelaïfia, Smail

Guerroumi, Said Bouchnafa, Mohamed Tarek et Hamza Halimi ont décroché les premières places chez les hommes.

Dans un autre élan de célébration marquant cette fois-ci, la Journée de l'Enfance correspondant à la date du premier juin de chaque année, la commune d'Alger-Centre a également orga-

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

AGENCE NATIONALE DES RESSOURCES HYDRIQUES

NIF : 002016104791666

AVIS D'INFRUCTUOSITE

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE

N° 02 / ANRH / PEDO / 2020

REALISATION D'UNE ETUDE DE CARTOGRAPHIE DES SOLS
DU NORD DE L'ALGERIE PAR TELEDETECTION REPARTI EN 02 LOTS

LOT 1A : ZONE OUEST DU NORD DE L'ALGERIE

LOT 1B : ZONE CENTRE OUEST DU NORD DE L'ALGERIE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, l'Agence Nationale des Ressources Hydrauliques informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 02 / ANRH / PEDO / 2020 portant sur la réalisation d'une étude de cartographie des sols du nord de l'Algérie par télédétection reparté en 02 lots, Lot 1a : zone ouest du nord de l'Algérie - Lot 1b : zone centre ouest du nord de l'Algérie publié dans les quotidiens nationaux DK NEWS du 19.11.2020 et EL MOUJARRAJE EL YAOUIMI du 19.11.2020 et le BOMOP est déclaré infructueux.

TWITTER

L'Inde enjoint à la plateforme de se plier à ses nouvelles règles sur les plateformes numériques

L'Inde a lancé samedi un "dernier avertissement" à Twitter pour qu'il se conforme à sa nouvelle réglementation sur les plateformes numériques, considérée par le géant américain comme une menace pour les garanties de confidentialité.

La nouvelle réglementation est accusée par les militants pour les droits numériques de permettre potentiellement au gouvernement d'identifier les auteurs de messages critiques à son encontre sur les réseaux sociaux.

Mais New Delhi affirme sa nécessité pour enquêter au sujet de risques posés à la sécurité nationale et sur des cas de contenus sexuels explicites.

Le ministère indien des Technologies de l'information s'est déclaré samedi "consterné" du "non-respect" par Twitter de cette réglementation en vigueur depuis le 26 mai.

"Le refus de s'y conformer démontre le manque d'efforts et d'engagement de Twitter en faveur d'une pratique sécurisée pour les Indiens sur ses plateformes", selon l'avertissement du ministère qui menace le réseau social de "conséquences non désirées, incluant la perte par Twitter de son exemption de responsabilité en tant qu'intermédiaire".

Le ministère assure que l'avertissement constitue "un geste de bonne volonté" envers Twitter pour qu'il se conforme "immédiatement" à la réglementation.

Cette nouvelle réglementation comporte en particulier une exigence de "traçabilité" pour la fourniture par les plateformes de détails sur le "premier auteur" des messages lorsque le gouvernement estime qu'ils portent atteinte à la souveraineté du pays, à la sécurité de l'Etat ou à l'ordre public.

Elle prévoit également que les plateformes nomment un agent de la confor-



mité, pénalement responsable des contenus, ainsi qu'un responsable pour le traitement des plaintes, tous deux basés en Inde.

La semaine dernière, le gouvernement a assuré que les principaux réseaux sociaux, dont Koo, ShareChat, Telegram, LinkedIn, Google, Facebook et WhatsApp, avaient déjà fourni des précisions concernant les personnes à contacter pour ces fonctions. Twitter, dont les relations se sont tendues en mai avec le gouvernement, n'a pas commenté l'avertissement dans l'immédiat.

Au lendemain de sa entrée en vigueur, le réseau social avait dénoncé la nouvelle réglementation, s'inquiétant des "tactiques d'intimidation" de la police qui avait visité le 24 mai ses bureaux à New Delhi dans le cadre d'une enquête sur sa décision d'estampiller "média manipulé" un tweet d'un porte-parole du parti au pouvoir. Sambit Patra, porte-parole du Bharatiya Janata Party (BJP), avait publié un document qu'il présentait comme un projet du Congrès, parti d'opposition, visant à dénigrer la gestion gouvernementale de la crise sanitaire. Selon le Congrès, le document était un faux.

USA-ESPACE

Le vaisseau cargo Dragon de SpaceX s'est amarré à la Station spatiale internationale

Un vaisseau cargo spatial Dragon de SpaceX s'est amarré samedi matin à la Station spatiale internationale (ISS) pour une mission de ravitaillement. Le vaisseau Dragon s'est amarré de manière autonome du côté orienté vers l'espace du module Harmony de l'ISS à 05h09, heure avancée de l'Est des Etats-Unis. Les opérations d'amarrage du

vaisseau cargo ont été surveillées par les astronautes de la NASA Shane Kimbrough et Megan McArthur. La mission de réapprovisionnement va procéder à la livraison de nouveaux panneaux solaires déployables à l'ISS, stockés dans le coffre du Dragon. Selon la NASA, ils en seront extraits par le système robotique Canadarm2

de l'ISS et les astronautes les installeront lors des sorties dans l'espace prévues les 16 et 20 juin. Le vaisseau cargo Dragon a été lancé jeudi depuis le Centre spatial Kennedy de la NASA en Floride. Après avoir passé environ un mois arrimé à l'ISS, le vaisseau spatial retournera sur Terre avec du fret et du matériel de recherche.

JEUX VIDÉO

Nintendo va ouvrir son propre musée à Kyoto

Le géant nippon du jeu vidéo Nintendo a annoncé, dernièrement, travailler sur un projet de musée au Japon pour présenter les nombreux jeux et jouets sortis de ses usines au cours de ses plus de 130 ans d'existence. Ce musée, dont l'ouverture n'est pas prévue avant 2023 ou 2024, sera situé à quelques kilomètres du centre de Kyoto (ouest du Japon), où est situé le siège de Nintendo.

Il sera installé sur le terrain d'une ancienne usine où Nintendo a notamment fabriqué des "hanafuda", cartes à jouer traditionnelles japonaises, qui étaient son cœur de métier à sa fondation en 1889, bien avant de se lancer dans le jeu vidéo.

"Galerie Nintendo", selon un communiqué du groupe, présentera "les nombreux produits lancés par Nintendo au cours de son histoire", un moyen de "partager l'histoire du développement des produits et la philosophie de Nintendo avec le public".

Nintendo a fait ses premiers pas dans le jeu vidéo en 1977 avec le lancement des consoles de salon TV Game 15 et TV Game 6, développant parallèlement des bornes et jeux d'arcade, comme Donkey Kong, sorti en 1981. Ensuite il a connu un succès planétaire avec la console Famicom lancée au Japon en 1983, et connue à l'étranger sous l'acronyme NES (Nintendo Entertainment System).

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
Concours National D'Architecture Restreint avec exigence de capacités minimales N°11/2021
NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 02 Dhou El Hijda 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service public la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'un Concours National D'Architecture Restreint avec exigence de capacités minimales pour la :

Étude et Suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site des 3632 logements Ain Djerda, commune de Draa Smar, wilaya de Médéa - cité d'habitat intégrées, programme 2021.

Les architectes et les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes intéressent par le présent avis et qui répond aux conditions d'éligibilités suivantes :

- a) **Capacités professionnelles**
 - Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.
 - Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément.
- b) **Capacités financières**
 - Les candidats ou soumissionnaires doivent présenter dans leurs offres les bilans des trois (03) années (2017-2018-2019) visé par service des impôts et justifier le chiffre d'affaire moyen par l'attestation C20, le chiffre d'affaire moyen doit être supérieur ou égal à 3.000.000,00 DA.
- c) **Capacités techniques** : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
 - a-1) **Moyens humains** : attestation d'affiliation (en cours de validité) + Diplômes des cadres. Il s'agit de :
 - Un architecte (Expérience min exigée 03 ans ou Plus) et ayant exercé un (01) an au minimum d'Expérience chez le soumissionnaire OU Un ingénieur en génie civil (Expérience min exigée 03 ans ou Plus) et ayant exercé un (01) an au minimum d'Expérience chez le soumissionnaire
 - et
 - Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment. (Expérience min exigée 02 ans ou Plus) et ayant exercé un (01) an au minimum d'Expérience chez le soumissionnaire
 - a-2) **Références professionnelles** : Ayant déjà réaliser des études, durant les (10) dernières années :
 - Deux (02) projet classé à la catégorie « B » et plus.

A justifier par des documents attestant l'exécution des études demandées, délivrée par les maîtres d'ouvrage publics, portant nature des travaux réalisés et l'année de réalisation

d) **Plan de charge** :
Les bureaux d'études ayant un plan de charge en cours avec la Direction des équipements publics de la wilaya de Médéa (trois(03) projet ou plus (de catégorie « B » et plus)). Ne peuvent pas participer à ce concours. peuvent retirer les cahiers des charges Au près de :

LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MÉDÉA - CITE DU 24 FÉVRIER - MÉDÉA
Les offres accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

I-PHASE N°01
A. **Le dossier de candidature** : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 19 page18-17), le délai de préparation du dossier de candidature est fixé à **Quinze(15) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel au concours.
Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe cachetée, selon le format suivant :

A / DOSSIER DE CANDIDATURE :

DOSSIER DE CANDIDATURE
Dénomination du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
« concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimales N°11/2021
Étude et Suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site des 3632 logements Ain Djerda, commune de Draa Smar, wilaya de Médéa - cité d'habitat intégrées, programme 2021. -
Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessous :

A
Monsieur le Directeur des Equipements Publics De la Wilaya de Médéa
« concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimales N°11/2021
Étude et Suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site des 3632 logements Ain Djerda, commune de Draa Smar, wilaya de Médéa - cité d'habitat intégrées, programme 2021. -
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondant au dernier jour de la durée de leur préparation avant 13h30
Les bureaux d'études soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suit à 14h00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

I-PHASE N°02 :

- A. **L'offre technique** : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 19 page17)
- B. **L'offre de prestations** : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 19 page18).
- C. **L'offre financière** : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 19 page18).

Le délai de préparation des offres techniques, des prestations et financières est fixé à **Vingt cinq (25) jours**, les candidats présélectionnés seront invités par courriers et par voie de presse, la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera complétée à partir de la date de la publication par voie de presse des candidats présélectionnés. L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, selon le format suivant :

a) OFFRE TECHNIQUE :
L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, selon le format suivant :

OFFRE TECHNIQUE
Dénomination du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
« concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimales N°11/2021
Étude et Suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site des 3632 logements Ain Djerda, commune de Draa Smar, wilaya de Médéa - cité d'habitat intégrées, programme 2021. -

C / OFFRE DE PRESTATIONS
« concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimales N°11/2021
Étude et Suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site des 3632 logements Ain Djerda, commune de Draa Smar, wilaya de Médéa - cité d'habitat intégrées, programme 2021. -
E.CHELLE CODE DU SOUMISSAIONNAIRE (composé de cinq -05- chiffres)

D / OFFRE FINANCIERE
OFFRE FINANCIERE
Dénomination du soumissionnaire :
Adresse du soumissionnaire :
« concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimales N°11/2021
Étude et Suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site des 3632 logements Ain Djerda, commune de Draa Smar, wilaya de Médéa - cité d'habitat intégrées, programme 2021. -
Les trois enveloppes (Technique, Prestations et financière) sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A
Monsieur le Directeur des Equipements Publics De la Wilaya de Médéa
« concours National D'Architecture restreint avec exigence de capacités minimales N°11/2021
Étude et Suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site des 3632 logements Ain Djerda, commune de Draa Smar, wilaya de Médéa - cité d'habitat intégrées, programme 2021. -
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

N.B :

- Les offres doivent être signées par le soumissionnaire ou par une personne dûment habilitée à exécuter le marché, munie d'une procuration écrite ou décision de délégation de pouvoir de signature au nom du soumissionnaire présentant l'offre.
- L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes, rature ou surcharge.
- La date et l'heure limite de dépôt des offres technique, prestations et financière sont fixées dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés ainsi que sur l'avis de presse publié dans les mêmes organes de presse ayant servi à la publication de l'avis du concours.
- Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis technique des soumissionnaires **pré qualifiés techniquement** s'effectuera par les membres de la commission d'ouverture et d'évaluation des plis et dans une **séance publique**.
- L'ouverture des plis des prestations architecturales des soumissionnaires **pré qualifiés techniquement** s'effectuera par les membres de la commission d'ouverture et d'évaluation des plis et dans une **séance non publique**.
- L'ouverture des plis des offres financières s'effectuera par les membres de la commission d'ouverture et d'évaluation des plis et après jugement des œuvres architecturales et en présence de l'ensemble des soumissionnaires pré-qualifiés dans les prestations à la date et au lieu fixés par le service contractant et dans une **séance publique**.

DK NEWS **Anep : 2116010385 du 07/06/2021**

VOLLEY

Le NRBBA (messieurs) et le GSP (dames) proclamés champions 2019-2020 (FAVB)

Les équipes de volley-ball du NR Bordj Bou Arréridj chez les messieurs et du GS Pétroliers chez les dames, ont été déclarées championnes de la saison sportive 2019-2020, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

Réuni samedi, le bureau fédéral de la FAVB a proclamé la fin du championnat 2019-2020 -- interrompu et non achevé en raison de la pandémie de Covid-19 -- et a octroyé le titre de champion au NRBBA (messieurs) et au GSP (dames), qui étaient alors en tête de leur championnat respectif. Pour le championnat "messieurs", il a été décidé qu'il n'y aura "pas de relégation et que les quatre premières (équipes) des deux poules des divisions 2 qui devaient jouer les Play-offs vont accéder en division supérieure". La relégation au troisième palier a également été gelée, indique-t-on de même source. Pour la nouvelle saison 2021-2022, le championnat de Nationale 1 "débutera en septembre prochain avec 20



clubs, répartis en 2 poules de 10, Centre-Est et Centre-Ouest selon la situation géogra-

phique des clubs". En revanche, la division 2 sera appelée Nationale 2 et sera composée de deux poules de 9 équipes chacune (le premier de chaque ligue de zones (8) plus les 10 restants).

Concernant la compétition féminine, "le GSP est déclaré champion d'Algérie et il n'y aura pas de relégation", a dé-

cidé le bureau fédéral. Le championnat de la Nationale 1 de la saison 2021-2022 sera composé de 16 clubs répartis en deux poules de huit, "selon leur situation géographique", après la décision de faire accéder les deux premiers de chaque groupe du palier inférieur, c'est-à-dire 6 clubs, indique la FAVB.

PARA-TENNIS DE TABLE

Tournoi de qualification paralympique raté pour l'Algérien Boumedouha

Le pongiste algérien Karim Boumedouha a échoué dans sa quête de qualification pour les Jeux paralympiques de Tokyo, en passant à côté de la plaque au tournoi de paratennis de table clôturé samedi à Lasko en Slovénie, après trois jours de compétition qui ont sacré les 22 athlètes (11 hommes et 11 dames) qualifiés à Tokyo.

Dans sa classe (C 10), Boumedouha a été éliminé au 1er tour, après deux défaites, face à ses concurrents du groupe B. L'Algérien a perdu 1-3 (1-11, 4-11, 11-9, 4-11) face au Français Gilles De La Bourdonnaye, sacré plus tard vainqueur du tournoi.

Pourtant, l'espoir était permis lors du second match face au Japonais Nariaki Kakita, puisque les deux premiers du groupe passent au second tour, prévu en élimination directe.

Mais Karim Boumedouha, seul représentant algérien au tournoi, a raté son match, perdant 2-3 (11-5, 11-5, 4-11, 4-11, 8-11).

Le tournoi de Lasko était la dernière opportunité de qualification aux Jeux paralympiques de Tokyo (24 août - 5 septembre 2021) pour les athlètes non encore qualifiés.

L'entraîneur Fakhreddine Sebja avait de grands espoirs de voir l'athlète arriver à des tours avancés du tournoi de Slovénie et disputer l'unique ticket de la classe (C10) pour Tokyo, puisque seuls les vainqueurs des onze classes ont validé leur ticket paralympique.

Néanmoins, Karim Boumedouha, 44 ans, garde une lueur d'espoir de participer à Tokyo-2020 avec la possibilité de gagner une des invitations offertes par l'instance internationale.

TENNIS-TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS J2 HAMMAMET

L'Algérienne Bekrar passe en finale

La joueuse Algérienne Ines Bekrar s'est qualifiée samedi pour la finale du Tournoi international des juniors (grade 2), qui se déroule à Hammamet (Tunisie), après sa victoire devant l'Allemande Ella Seidel sur le score 6-3, 6-2.

En finale programmée dimanche, Bekrar tête de série N.4, affrontera la gagnante du match opposant l'Allemande Carolina Kuhl (tête de série N.5) à la Suissesse Celine Naef (tête de série N.2).

Pour rappel, l'Algérienne, championne d'Afrique des juniors en titre, avait dominé au premier tour la Tunisienne Hiba Heni (6-2, 5-7, 6-4), la Danoise Emma Kamper Malmkjaer (6-3, 6-1) au second tour, puis la Portugaise Maria Santos sur le score 6-0, 2-0 AB, aux quarts.

Selon la Fédération algérienne de tennis (FAT), l'Algérienne tentera d'aller loin dans la compétition afin d'améliorer son classement ITF Juniors qui lui permettra d'accéder au Tournoi de Grand Chelem (US Open Juniors 2021).

JUDO - MONDIAUX 2021 (TIRAGE AU SORT)

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Les sept judokas algériens engagés dans les Championnats du monde devant débiter ce dimanche matin dans la capitale hongroise, Budapest, sont désormais fixés sur leurs poules et leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué samedi.

Wail Ezzine sera le premier judoka algérien à faire son entrée en lice, et dès la deuxième journée de compétition, prévue lundi.

Il a été reversé dans la poule "C" des moins de 66 kilos et il débute au premier tour contre le Qatarai Ayoub El Idrissi.

Le lendemain, mardi, ce sera au tour de Fethi Nourine de monter sur le tatami, dans la Poule "C" des moins de 73 kilos, où il débute au premier tour face au Brésilien Edouardo Barbosa.

De son côté, Belkadi Amina a été reversée dans la Poule "D" des moins de 63 kilos.

Elle y fera son entrée mercredi matin, contre l'Autrichienne Magdalena Krssakova.

Le lendemain, jeudi, ce sera au tour d'Abderrahmane Benamadi d'effectuer ses débuts dans la compétition.

Il a été reversé dans la poule "C" des moins de 90 kilos, où il affrontera au premier tour, le Sud-coréen Han Juyeop.

De leur côté, Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg) concourront tous les deux vendredi prochain, respecti-

vement dans la poule "B" des dames de moins de 78 kilos et la poule "B" des messieurs de moins de 100 kilos.

Ouallal sera opposée à la Néerlandaise Guusje Steenuis, alors que Bouamar est appelé à défier le Bulgare Daniel Dichev.

Samedi, ce sera au tour du septième et dernier représentant algérien de faire son entrée en lice dans cette compétition.

Il s'agit de Sonia Asselah, qui a été exemptée du premier tour dans la poule "C" des dames de plus de 78 kilos.

Elle débute directement au deuxième tour, contre la gagnante du match mettant aux prises la Bosnienne Borjana Marjanac et la Hongroise Mercedesz Szigetvari.

Ces Championnats du monde se clôtureront le lendemain, dimanche 13 juin, par les épreuves du "par équipes".

Au total 665 judokas (387 messieurs et 278 dames), représentant 118 pays, prennent part à cette compétition, considérée comme la dernière étape qualificative au Jeux olympiques de Tokyo.

Avec un total de 18 judokas engagés pour chacun d'entre eux, certains pays comme le Brésil, les Etats Unis, le Japon, la Russie et la Mongolie sont considérés comme les mieux représentés, alors que certaines nations, comme le Burkina Faso et Bahreïn n'ont engagé qu'un seul athlète.

GYMNASTIQUE -

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Mustapha Réda opéré avec succès du genou gauche (FAG)

Le gymnaste international algérien Mustapha Réda a été opéré avec succès du genou gauche, dans un Hôpital français, a annoncé la fédération algérienne de la discipline (FAG), sans préciser la durée exacte de son indisponibilité.

Mais il est connu dans le milieu sportif que ce genre de blessures nécessite généralement cinq à six mois d'arrêt, avant de voir l'athlète revenir à la compétition.

"Après son rétablissement, Réda Mustapha reprendra progressivement, et commencera dès lors à préparer les Jeux olympiques de 2024 à Paris" a indiqué l'instance dans un bref communiqué.

Réda Mustapha faisait partie de la sélection nationale retenue pour les derniers Championnats d'Afrique des nations de gymnastique, disputés du 24 au 28 mai 2021 au Caire (Egypte).

Il devait concourir dans la spécialité trampoline, aux côtés de son compatriote Younès Belkhir. Finalement, cette vilaine blessure au genou gauche l'a non seulement privé de participation à Ces championnats d'Afrique, mais elle l'a obligé également à passer sur le billard.

Une double déception donc pour ce gymnaste, car outre le titre continental dans la spécialité trampoline, il a raté également les olympiades de Tokyo.

De son côté, son compatriote Younès Belkhir s'est contenté de la médaille d'argent lors de ces Championnats d'Afrique, en ratant lui aussi la qualification olympique.

Celle-ci a été raflee par l'expérimenté Egyptien, Sief Sherif, en plus de la médaille d'or continentale, alors la médaille de bronze a été remportée par le Marocain Safwane Salhi.

JEUX PARALYMPIQUES 2020

L'Algérienne Nejoua Gharbi rate sa qualification pour Tokyo

L'Algérienne Nejoua Gharbi a raté samedi sa qualification pour les prochains Jeux paralympiques de Tokyo, après avoir terminé 4e lors de la régatée qualificative "Pr1 scull 1000m" de Gaviate en Italie.

Gharbi a réalisé un chrono de 13:28.65 derrière la Brésilienne Claudio Sabino Santos qui décroche son billet pour la 4e fois. La deuxième place est revenue à l'Italienne Laurs Morato (12:40.44).

La Suedoise Ebba Einarsson complète le podium (12:56.98). Pour rappel, il s'agit de la première participation de Nejoua Gharbi à une régatée qualificative pour les JP 2020 décalés à 2021.

AG ÉLECTIVE DU COA

Une course à deux pour la présidence de l'instance olympique

Le président sortant du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad et le patron de la Fédération algérienne de natation (FAN), Mohamed-Hakim Boughadou, seront face à face pour se disputer la présidence de l'instance olympique dont l'Assemblée générale élective (AGE) est prévue mardi à Alger.

Plusieurs fois champion d'Afrique et médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney en saut en hauteur, Hammad (44 ans) a décidé de se porter candidat pour, dit-il, achever le travail déjà engagé lors de son passage à la tête de l'instance olympique, lui qui a remplacé en septembre 2020 le démissionnaire Mustapha Berraf.

Il a exprimé sa détermination à travailler avec l'ensemble des partenaires du mouvement sportif national, tout en mettant l'accent sur le travail déjà entrepris en direction des athlètes qui s'apprêtent à participer aux Jeux olympiques de Tokyo.

De son côté, Mohamed-Hakim Boughadou (41 ans) propose dans son programme électoral une "nouvelle vision", avec notamment une moralisation du sport olympique.

Les grandes lignes de son programme s'articulent, entre autres, sur la réforme des statuts et de l'organisation du COA, la décentralisation de l'instance olympique par la



création de trois Comités olympiques régionaux et le lancement d'un dialogue permanent avec les fédérations.

L'heureux élu deviendra mardi le 15e président du COA depuis sa création en 1963 avec à sa tête feu docteur Mohand Maouche (1963-1965).

Depuis cette date-là, se sont succédés à ce poste : Hadj Omar Darmoun (1965-1968), Mohamed Zerguini (1968-1983), Abdenour Bekka (1983-1984), Mohamed Salah Mentouri (1984-1988), Si Mohamed Baghdadadi (1988-1989), Mo-

hamed Salah Mentouri (1989-1993), Sid-Ali Lebib (1993-1996), Mustapha Berraf (1996-1998), Mustapha Larfaoui (1998-2001), Mustapha Berraf (2001-2009), Rachid Hanifi (2009-2013), Mustapha Berraf (2013-2020) et donc Abderrahmane Hammad (2020-2021).

Une commission de candidatures composée du secrétaire général du COA Rabah Bouarifi et de cinq autres membres de l'assemblée générale non candidats aux prochaines élections, avait été élue lors de la précédente AG ordinaire.

Elle comprend aussi Mabrouk Kerboua, Mohamed Tahar Mesbahi, Mohamed Fellahi, Sakina Boutamine et Soumia Fergani.

Cette commission sera aussi chargée de gérer l'opération de vote lors des travaux de l'AGE.

Concernant le bureau exécutif du COA, 33 candidats ont déposé les leurs dossiers pour y accéder : 21 pour 8 places destinées aux fédérations olympiques, 9 pour 4 places réservées aux fédérations non olympiques ainsi que 3 candidatures pour 2 places réservées à la gent féminine.

Hammad : "Propulser l'instance olympique au-devant de la scène nationale et internationale"

Le président sortant du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, candidat à la présidence pour le mandat 2021-2024, s'est engagé à propulser davantage l'instance olympique au-devant de la scène du mouvement sportif national et international.

Hammad a présenté dans son programme une stratégie de développement "innovante", articulée autour de huit valeurs fondamentales de l'Olympisme que sont l'équité, l'innovation, le partage, la transparence, l'intégrité, le professionnalisme et la performance, la bonne gouvernance et la responsabilité.

"Si je suis réélu, je serai le candidat de tous les acteurs du mouvement sportif algérien pour les quatre prochaines années.

C'est une responsabilité très lourde à assumer mais en même temps un challenge très intéressant de pouvoir participer au développement du sport national.

J'estime devoir passer à une nouvelle étape au vu de l'expérience que j'ai acquise depuis plus de huit ans au sein des instances sportives nationale et internationale", a déclaré Hammad à l'APS.

Pour le médaillé de bronze au saut en hauteur des Jeux olympiques 2000 de Sydney, le développement du sport national passe par la promotion et le soutien du sport de haut niveau, en permettant aux athlètes d'accéder à des bourses de formation et aux ressources financières nécessaires pour participer à des compétitions internationales et faciliter la progression des athlètes féminines de haut niveau.

"En collaboration avec les fédérations nationales, nous devons établir un fichier sur les élites nationales, soutenir les jeunes talents sportifs et organiser des activités spécifiques liées au développement du sport pour tous et encourager la lutte anti-dopage", a proposé Hammad.

Au plan des relations avec les instances internationales, le candidat à la présidence du COA a appelé à développer des rapports de coopération dans les domaines des activités olympiques et renforcer davantage les relations avec le Comité international olympique (CIO), l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et les Fédérations internationales pour une meilleure prise en charge de l'élite nationale dans les volets de l'entraînement de haut niveau, de la médecine sportive et de la recherche.

"Nous devons développer les échanges dans le domaine de la formation des cadres et consolider les relations de coopération au titre de la prise en charge des jeunes talents", a suggéré Hammad qui a mis en exergue la nécessité de mettre en oeuvre les 21 programmes de la solidarité olympique en partenariat avec les fédérations sportives nationales.

Il envisage également d'améliorer et de maintenir une structure de gestion efficace et transparente au sein du COA, élaborer un manuel de procédures administratives et comptables et moderniser le fonctionnement du COA en introduisant de nouveaux mécanismes de fonctionnement numérique.

La formation occupe également une place prépondérante dans le programme du candidat au poste de président, en prônant une politique de formation au profit des cadres des fédérations dans les domaines du management et de la gestion des ressources humaines et financières, tout en encourageant la recherche scientifique dans les domaines de la méthodologie et technique de l'entraînement sportif.

Abderrahmane Hammad aura comme candidat le président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Mohamed-Hakim Boughadou, mardi lors de l'assemblée générale élective du COA.

Aussi, 33 dossiers ont été validés par la commission de candidatures pour l'élection du bureau exécutif, composé de 14 membres (8 fédérations olympiques, 4 fédérations non olympiques et 2 représentantes de la gent féminine).

APS

Boughadou : "Programmation d'assises nationales de l'Olympisme pour moderniser l'instance"

La réorganisation et la modernisation du Comité olympique et sportif algérien (COA), à travers la programmation d'assises nationales de l'Olympisme, sont les principaux axes du programme de Mohamed-Hakim Boughadou, candidat à la présidence du COA, lors des élections prévues mardi à Alger.

"Ce qui me tient à coeur, c'est de faire participer tous les acteurs de l'Assemblée générale du COA, pour bâtir une instance solide et apaiser les tensions entre les fédérations dans le but de retrouver de la sérénité et travailler dans un climat sain", a déclaré Boughadou à l'APS.

"Notre programme s'articule autour de plusieurs axes, dont les principaux volets sont la réorganisation et la modernisation du COA, à travers la programmation d'assises nationales de l'Olympisme qui, dans un premier temps, serviront à dresser un bilan pour énumérer les problèmes, puis proposer des solutions qui contribueront au développement du sport au sein de notre société", a-t-il ajouté.

Concernant la modernisation du COA, Boughadou a fait savoir que ce volet se concrétisera à travers "la mise à jour des statuts et règlements de l'instance au diapason du Comité international olympique (CIO) et en établissant un dialogue structuré et permanent avec les Fédérations".

Réélu pour un deuxième mandat à la tête de la Fédération algérienne de natation, Boughadou a également indiqué que l'athlète est au centre

de son programme et ce, en proposant d'accompagner les athlètes d'élite dans toutes les phases, y compris leur reconversion post-carrière.

"Nous militons pour la création d'un fonds d'aide aux Fédérations et les accompagner dans leur stratégie de développement", a-t-il dit.

La formation et le perfectionnement des compétences techniques nationales occupent également une part importante dans le programme de Boughadou, qui souhaite décentraliser la gouvernance du COA par la création de trois Comités olympiques régionaux.

À l'international, il compte créer une commission de suivi pour favoriser l'intégration d'Algériens dans les instances internationales et le développement de la diplomatie sportive pour appuyer les Fédérations candidates à l'organisation d'événements sportifs internationaux.

VOLLEY-BALL

Mourad Senoun (messieurs) et Nabil Tennoun (dames) nommés entraîneurs nationaux

L'entraîneur Mourad Senoun a été nommé à la barre technique de l'équipe nationale "seniors-messieurs" de volley-ball, alors que Nabil Tennoun prendra en charge celle des seniors-dames, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

Mourad Senoun devra choisir son staff technique, alors que l'équipe nationale masculine s'apprête à entrer en stage de lundi à jeudi au centre de préparation de Souidiana (Alger), a décidé le bureau fédéral, réuni samedi.

L'entraîneur des seniors-dames devra, lui aussi, choisir les membres de son staff technique, en prévision de la préparation des prochaines échéances.

FOOT - COUPE DE LA LIGUE (1/4 DE FINALE) Le WA Tlemcen élimine le MCO aux tirs au but (4-1)

Le WA Tlemcen s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue de football, en battant aux tirs au but le MC Oran (4-1), (0-0 temps réglementaire et prolongations), samedi au stade Ahmed Zabana (Oran).

Le WAT rejoint ainsi la JS Kabylie, qui s'était qualifiée la veille à Biskra, où elle avait dominé l'USB locale (2-0), et contre laquelle il animeront l'une des deux demi-finales le mercredi 9 juin.

L'autre demi-finale mettra aux prises l'USM Alger et le NC Magra, qui avaient également joué vendredi, et qui s'étaient qualifiés respectivement contre l'Olympique de Médéa (1-0) et la JS Saoura (2-1). Les Rouge et Noir iront défier le NCM chez-lui, le mardi 8 juin courant, à partir de 16h00. Cette compétition a été organisée par la Ligue pour remplacer l'édition 2021 de la Coupe d'Algérie, qui a été annulée en raison de l'étroussure du calendrier, ayant été considérablement raccourcie par la pandémie du nouveau coronavirus.

Le vainqueur de cette Coupe de la Ligue représentera l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF).



Résultats :		0-0 (WAT qualifié aux TAB 4-1)	
Vendredi :			
NC Magra - JS Saoura	2-1	Programme des demi-finales :	
USM Alger - O.Médéa	1-0	Mardi, 8 juin 2021 (à 16h00) :	
US Biskra - JS Kabylie	0-2	NC Magra- USM Alger	
Samedi :			
MC Oran - WA Tlemcen		Mercredi, 9 juin 2021 (à 17h30) :	
		JS Kabylie - WA Tlemcen.	

FOOTBALL - LIGUE 2 (20^E JOURNÉE)

Le MCB Oued Sly en play-offs, lutte acharnée au Centre et à l'Est

Le MCB Oued Sly, leader incontesté du Groupe Ouest, a officiellement composé son billet pour les play-offs dominant accès à la Ligue 1, après sa victoire en déplacement chez le SC Ain Defla (1-2), samedi lors de la 20^e journée de Ligue 2, alors que dans les groupes

Centre et Est c'est le suspense total à deux journées de l'épilogue. En effet, grâce à cette précieuse victoire, le MCBOS a porté son capital-points à 47 unités, soit sept longueurs d'avance sur son poursuivant direct, le CRT, faisant que ce dernier ne puisse plus le rattraper, même s'il venait à perdre ses deux derniers matchs.

Le CRT qui espérait rester en course pour les play-offs est revenu bredouille de son déplacement à Ain Ouessera face au CRB (2-1). Dans la lutte pour le maintien, et après l'OM Arzew, déjà relégué, il semble que l'US Remchi est pratiquement descendu en palier inférieur, après son nul à domicile contre l'IRB El Kerma (0-0), surtout que son revers a coïncidé avec les précieuses victoires de certains concurrents directs pour le maintien, notamment, le CRB Ain Ouessera et le RCB Oued Rhiou,

ayant battu respectivement le CR Témouchent (2-1) et l'OM Arzew (2-1). Même coup de tonnerre dans le Groupe Centre où le leader JSM Béjaïa s'est incliné (2-0) chez le WA Boufarik, permettant ainsi au RC Arbaâ de le rejoindre à la première place avec 37 points, après sa précieuse victoire en déplacement chez le WR M'sila (0-1).

Un duo de tête, suivi de très près par les Crabes du MO Béjaïa, ayant porté leur capital-points à 35 unités après la courte mais importante victoire à domicile contre l'IB Lakhadaria. Ce qui promet une fin de championnat très disputée entre ce trio pour l'unique billet qualificatif aux play-offs.

Dans le bas du tableau, c'est l'USM El Harrach qui a réalisé la meilleure affaire, en assurant définitivement son maintien après sa victoire (1-0) chez la lanterne-rouge, USM Blida, alors que le RC Kouba et l'Etoile de Ben Aknoun, qui ont tous les deux gagné, respectivement contre le CR Béni-Thour (2-1) et l'Amel Boussaâda (1-0) auront encore besoin d'un point chacun pour être sûrs d'éviter le purgatoire. Un objectif qui cependant semble réalisable

pour ces deux clubs, surtout qu'il reste encore deux matchs à jouer avant la tombée de rideau. Enfin, dans le Groupe Est, les trois premiers au classement : l'HB Chelghoum Laïd, l'USM Annaba et l'US Chaouia ont été tenus en échec lors de cette 20^e journée, ce qui a maintenu le statu quo.

En effet, le leader HBCL s'est contenté d'un nul vierge chez l'AS Khroub, et aucun parmi ses deux poursuivants, l'USMAN et l'USC n'en a profité, alors que ces deux clubs étaient confrontés dans un duel direct. En effet, ce dernier s'est finalement soldé par un nul (1-1), un résultat nul qui arrange beaucoup plus l'HBCL qui conserve ses deux points d'avance sur Annaba.

Dans le bas du tableau, le DRB Tadjenanet a officiellement rejoint le MSP Batna en palier inférieur, après sa défaite à domicile contre le MO Constantine (2-4), alors que la lutte s'annonce acharnée lors des deux dernières journées, entre le MC El Eulma, le CRB Ouled Djellal et l'AS Khroub, pour désigner les deux autres formations, qui les accompagneront au purgatoire.

Résultats et classement de la 20^e journée

GROUPE EST			
AS Khroub - HB Chelghoum Laïd	0-0		
USM Annaba - US Chaouia	1-1		
CA Batna - CRB Ouled Djellal	2-1		
MC El Eulma - MSP Batna	1-0		
DRB Tadjenanet - MO Constantine	2-4		
USM Khenchela - NRB Telegma	2-0		

GR-OUEST			
CS Ain Defla - MCB Oued Sly	1-2		
ASM Oran - MC Saida	3-4		
CRB Ain Ouessera - CR Témouchent	2-1		
US Remchi - IRB El Kerma	0-0		
JSM Tiaret - SKAF Khemis	1-0		
RCB Oued Rhiou - OM Arzew	2-1		

Groupe Centre			
MO Béjaïa - IB Lakhadaria	1-0		
USM Blida - USM El Harrach	0-1		
WR M'sila - RC Arbaâ	0-1		
ES Ben Aknoun - Amel Boussaâda	1-0		
WA Boufarik - JSM Béjaïa	2-0		
RC Kouba - CR Béni-Thour	2-1		

Classement :	Pts	J
1). HB Chelghoum Laïd	40	20
2). USM Annaba	38	20
3). US Chaouia	35	20
--). USM Khenchela	35	20
5). MO Constantine	33	20
6). CA Batna	29	20
7). NRB Telegma	28	20
8). MC El Eulma	24	20
9). CRB Ouled Djellal	20	20
10). AS Khroub	19	20
11). DRB Tadjenanet	14	20
12). MSP Batna	11	20

Classement :	Pts	J
1). MCB Oued Sly	47	20
2). CR Témouchent	40	20
3). ASM Oran	38	20
4). JSM Tiaret	36	20
5). MC Saida	28	20
6). SKAF Khemis	26	20
7). CRB Ain Ouessera	24	20
8). CS Ain Defla	22	20
9). IRB El Kerma	20	20
10). RCB Oued Rhiou	20	20
11). US Remchi	18	20
12). OM Arzew	11	20

Classement :	Pts	J
1). JSM Béjaïa	37	20
--). RC Arbaâ	37	20
3). MO Béjaïa	35	20
4). WA Boufarik	32	20
5). USM El Harrach	31	20
6). ES Ben Aknoun	29	20
--). RC Kouba	29	20
8). CR Béni-Thour	25	20
9). A. Boussaâda	23	20
--). IB Lakhadaria	23	20
11). WR M'Sila	17	20
12). USM Blida	9	20

NOUVEAU STADE D'ORAN Lancement des tests techniques des équipements intérieurs en vue du match Algérie-Burundi

Les différentes installations du nouveau stade de football d'Oran de 40.000 places, telles que le système d'éclairage intérieur, la climatisation et la chaufferie, font actuellement l'objet de tests en prévision du match amical qui opposera la sélection algérienne des joueurs locaux à son homologue du Burundi, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale des Equipements publics (DEP).

La direction, qui est le maître d'œuvre du projet, a informé au passage le lancement d'une vaste opération de nettoyage du stade et ses différents équipements pour qu'il soit prêt à accueillir sa première rencontre sur sa pelouse en hybride.

Elle a fait savoir aussi que le match amical sera "une occasion pour évaluer les travaux inhérents aux dernières retouches effectuées au niveau de cette infrastructure avant son inauguration officielle en prévision des Jeux méditerranéens".

Le stade, relevant d'un complexe sportif olympique devant être livré dans sa totalité en septembre prochain, a fait l'objet, il y a quelques jours, d'une visite d'une délégation composée de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Fédération algérienne de football. Au terme de cette visite d'inspection, un feu vert a été donné pour le déroulement du match amical de la sélection des joueurs locaux dans ce stade à titre expérimental, rappelle-t-on.

La ville d'Oran s'apprête à accueillir la 19^e édition des Jeux méditerranéens prévue du 25 juin au 5 juillet 2022. Plusieurs compétitions auront lieu au niveau du complexe olympique et sportif implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) et qui comprend, outre le stade de football, une salle omnisports (6.000 places), un stade d'athlétisme (4.200 places) et un centre nautique composé de trois piscines dotées de bassins en inox dans une première expérience en Afrique.

FOOT-LIGUE 1 (MISE À JOUR) O.Médéa- MCA, JSMS-CRB le 8 juin (LFP)

Les deux matchs en retard du championnat de ligue 1 de football, Olympique.Médéa-MCA Alger et JSM Skikda-CR Belouizdad se dérouleront le mardi 8 juin, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) samedi.

Matchs retards:

Séniors :
Mardi 8 juin (17h00)

O Médéa-MC Alger:
JSM Skikda/CR Belouizdad

Réserves:
Mardi 8 juin (10h00)
O Médéa-MC Alger
JSM Skikda-CR Belouizdad

UN NOUVEAU CLUB SUR MILIK

Arkadiusz Milik serait dans le viseur d'une nouvelle équipe italienne. Un nouveau club sur Milik. Annoncé dans le viseur de la Juventus Turin notamment depuis plusieurs semaines, l'attaquant de l'Olympique de Marseille, Arkadiusz Milik aurait une nouvelle piste en Serie A. En effet, si l'on en croit les dernières informations obtenues par La Gazzetta dello Sport, l'international polonais serait dans le viseur du Milan AC pour épauler Zlatan Ibrahimovic. Âgé de 27 ans, celui qui a inscrit 9 buts en 15 rencontres de Ligue 1 connaît bien la Serie A pour avoir évolué à Naples avant d'arriver dans la cité phocéenne. Les Marseillais ne comptent toutefois pas céder leur joueur aussi facilement.



GIROUD VEUT PARTIR

Un peu à la surprise générale, Chelsea annonçait cette semaine la prolongation d'Olivier Giroud (34 ans, 31 apparitions et 11 buts toutes compétitions cette saison) jusqu'en juin 2022. Le club londonien avait activé fin avril une clause dans le contrat de l'attaquant français qui prévoyait une année en option. L'annoncer seulement maintenant était sans doute une manière pour les Blues de rappeler aux cour-

titisans de l'international tricolore, notamment le Milan AC, qu'il n'était pas libre cet été.

Mais cela ne change pas la donne. Sans surprise, L'Equipe confirme que l'ancien Montpellierain entend quitter Chelsea lors du mercato estival. Très peu utilisé par Thomas Tuchel à Londres, Giroud ne compte pas revivre une nouvelle saison comme option numéro 3 ou 4 dans la hiérarchie à son poste. Le natif de Chambéry veut retrouver du temps de jeu ailleurs pour conserver ses chances de rester en équipe de France et de participer à la Coupe du monde 2022.

SANCHO MAN UNITED CONNAÎT LE PRIX

Un an après avoir tenté de faire venir Jadon Sancho, Manchester United serait sur le point de réussir son coup cette fois-ci. Les Red Devils pourraient même faire une grosse économie par rapport à la saison dernière.

Manchester United connaît le prix officiel à payer pour Jadon Sancho. Pour s'offrir les services de l'international anglais, les Red Devils vont devoir payer 95 millions d'euros selon des informations de la presse dominicale anglaise. Soit 30 millions de moins que ce que souhaitait le Borussia Dortmund l'an dernier à la même époque pour son joueur. Les dirigeants mancuniens avaient alors refusé de payer une telle somme. Depuis un an maintenant, Jadon Sancho est d'accord avec Manchester United sur les conditions de son futur contrat du côté d'Old Trafford. Et il se dit que le club allemand, mal en point financièrement suite à la pandémie du Covid-19, ne fera pas de problèmes cette fois-ci pour vendre son jeune ailier anglais. Il ne restera qu'aux deux clubs à se mettre d'accord sur les termes du paiement. Le Borussia souhaite une grosse partie de la somme dès cet été, puis le reste en plusieurs fois. Les négociations seraient en cours.

Dybala de la Juventus à l'Atlético ?

Paulo Dybala pourrait rejoindre l'Atlético de Madrid pendant le mercato d'été. Selon la radio espagnole Cadena Ser, la Juventus et l'Atlético sont entrés en contact au sujet de l'avenir de Paulo Dybala. Diego Simeone souhaite attirer le joueur cet été. L'Argentin sous contrat avec la Juve jusqu'à l'été 2022 pourrait donc quitter la Serie A. Le média annonce que la Juventus a proposé un échange avec Angel Correa directement refusé par Madrid.

Man City rafle tous les trophées individuels !

Manchester City a tout rafilé. Deux semaines après la fin de l'exercice 2020-2021, remporté par les Citizens, la Premier League a remis les trophées individuels de la saison en Angleterre. Sans surprise, Pep Guardiola a été élu meilleur entraîneur et remporte ainsi ce titre pour la troisième fois après 2018 et 2019. Le travail du technicien espagnol de 50 ans a également permis à ses joueurs d'être récompensés puisque son défenseur central Ruben Dias (24 ans) a été nommé meilleur joueur de la saison devant De Bruyne et Kane. Le coéquipier du numéro 3 portugais, Phil Foden (21 ans) a lui été désigné meilleur espoir. Une juste récompense pour le milieu offensif anglais auteur de neuf buts et cinq passes décisives avec Manchester City. Le seul titre qui ne revient donc pas aux Skyblues est celui du plus beau but puisque c'est le coup du foulard de l'ailier de Tottenham Erik Lamela qui a été choisi.



ARMÉE

Saïd Chanegriha préside l'inauguration d'établissements sociaux et d'infrastructures (MDN)

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé samedi les cérémonies d'inauguration d'établissements sociaux et d'infrastructures au niveau des 4^{ème} et 5^{ème} Régions militaires, indique un communiqué de la ministère de la Défense nationale (MDN).

A la Base aérienne de Biskra, le Général de Corps d'Armée a été accueilli par le Général-Major Tlemçani Omar, Commandant de la 4^{ème} Région militaire, avant de procéder à l'inauguration du Centre de thermalisme et de repos à Biskra et suivre "une présentation exhaustive sur cet important établissement social, qui fournit des soins à l'eau thermale au profit des personnels de l'Armée nationale populaire, tant ceux en service que les retraités ainsi qu'à leurs familles", précise la même source. A l'aéroport d'Annaba, le Général de Corps d'Armée a été accueilli par le Général-Major Hambli Noureddine, Commandant de la 5^{ème} Région



militaire, en présence du Général-Major Benmeddah Mahfoud, Commandant des Forces navales par intérim, avant de procéder à l'inauguration d'une des unités des Fusiliers marins dans la wilaya d'El Tarf et sa baptisation "au nom d'un des héros de la glorieuse Révolution de libération, Chahid Talai Sadek, en présence des membres de la famille

du Chahid qui ont été honorés en cette occasion".

Le Général de Corps d'Armée a, par la suite, visité "les différentes structures de l'unité et s'est enquis de près du travail de ses cadres et personnels, avant de suivre une exhibition sportive en Kouksoul à travers laquelle les personnels de ce Régiment ont fait preuve d'une

grande performance physique", note le communiqué du MDN. Par la suite, le Général de Corps d'Armée a présidé la cérémonie d'inauguration du Cercle de garnison à Annaba, qui dispose de "90 chambres individuelles ainsi que des suites pourvues de toutes les conditions de confort, dédiées au séjour des personnels de l'Armée nationale populaire en service et ceux en retraite, pendant leurs congés et permissions". Au cours de ces cérémonies d'inauguration, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, était accompagné du directeur du service social et du directeur central d'infrastructures militaires au ministère de la Défense nationale, ajoute le communiqué.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES Une hausse de 64,56% durant les 4 premiers mois de 2021

Les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 64,56% durant les 4 premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'année écoulée, s'établissant à 1,14 milliards USD, selon un bilan communiqué dimanche par le ministère du Commerce. Le montant des exportations hors hydrocarbures s'est élevé à 1,14 milliards USD durant les 4 premiers mois de 2021, en hausse de 64,56% par rapport à la même période de 2020, où

elles ont atteint 694 millions USD. La part des exportations hors hydrocarbures durant les 4 premiers mois de 2021 s'est établie à 10,54% de la valeur totale des exportations algériennes. Un total de 832 entreprises d'exportation ont concrétisé ces opérations d'export durant cette période, précise la même source. S'agissant des plus importants produits exportés, le bilan du ministère fait ressortir que les exportations du ciment ont atteint 51,54 millions USD soit + 144,45%,

et celles du sucre 120 millions USD soit +44,54%. Les exportations des dattes ont atteint 46,29% soit +25,66%, et celles des engrais 283,26 millions USD, soit +5,09%. Les huiles et d'autres produits dérivés du charbon distillé ont atteint une valeur de 163 millions dollars, soit une hausse de 124,34%. Selon le même bilan, l'exportation des produits alimentaires était de l'ordre de 205 millions dollars, soit une hausse de 38,52%.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Régularité des élections : le Conseil constitutionnel s'acquittera de sa responsabilité "historique" (Fenniche)

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche a rappelé, dimanche à Alger, la responsabilité "historique" dévolue à son institution qui veillera à la régularité des élections législatives du 12 juin courant. Intervenant à l'ouverture d'une Journée d'études sur le contrôle des prochaines législatives, M. Fenniche a déclaré "nous sommes devant une responsabilité historique, à savoir veiller à la régularité de la première opération électorale organisée sous la nouvelle Constitution et le nouveau code électoral". S'adressant aux cadres et fonctionnaires du Conseil constitutionnel, il dira "je suis convaincu que vous allez œuvrer chacun en ce qui le concerne à la réussite de ce rendez-vous crucial".

Cette journée d'étude intervient dans le cadre de la formation continue assurée par le Conseil pour former ses cadres et fonctionnaires sur la nouvelle loi électorale, a-t-il ajouté. Cette loi, poursuit M. Fenniche, est intervenue "en concrétisation des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la concrétisation d'une véritable démocratie, et l'édification d'un Etat où règnent les valeurs de la justice et du droit, un Etat garantissant les droits et libertés et assurant le respect de l'avis du peuple souverain loin de toutes autres considérations que celles portant sur la compétence et la probité".

La nouvelle loi électorale vient "garantir davantage de stabilité et un plus large consensus, au vu des garanties apportées lesquelles présentent des solutions efficaces pour éradiquer les pratiques de corruption ayant entaché le système de la liste fermée", a souligné M. Fenniche, estimant

que le nouveau régime électoral a "opéré un changement profond dans le mode de scrutin en proposant le système de la liste ouverte qui permettra aux électeurs de choisir librement leurs représentants. Un mode le plus démocratique pour la composition des assemblées élues". Revenant à la journée d'étude, M. Fenniche a assuré qu'elle visait à tenir les cadres et fonctionnaires du Conseil informés des principes constitutionnels relatifs aux élections, ainsi que les textes législatifs et organisationnels y afférent.

Il a mis l'accent, à cet égard, sur l'impérative maîtrise des dispositions de la loi organique portant code électoral, notamment les articles relatifs au système de liste ouverte, de la parité hommes-femmes, le renforcement des chances des jeunes et des compétences scientifiques. Il s'agit aussi des modalités de répartition des sièges, et de la procédure à suivre en cas de parité des voix, la loi accordant la priorité au candidat le plus jeune et aux femmes. M. Fenniche a fait savoir que les services administratifs et techniques du Conseil avaient conçu une application électronique pour le suivi des données de l'opération électorale, qualifiant cette innovation d'outil fondamental permettant de faciliter les missions du Conseil".

Le Secrétaire général du Conseil constitutionnel, Mohamed Dif et le Directeur général du Centre des études et recherches constitutionnelles, Imad Eddine Ouadi ont présenté des exposés sur les textes régissant l'opération électorale, avec un focus sur les missions du Conseil en matière de garantie de la régularité du processus électoral.

ALGÉRIE-FRANCE-MÉDIAS

L'ambassadeur d'Algérie à Paris dénonce l'"hostilité inouïe" à l'égard de l'Algérie, affichée par le quotidien Le Monde

L'ambassadeur d'Algérie à Paris, Mohamed-Antar Daoud, a dénoncé dimanche l'"hostilité inouïe" à l'égard de l'Algérie, affichée par le quotidien Le Monde dans son éditorial de l'édition parue le 5 juin, s'interrogeant sur "les desseins réels d'un tel acharnement qui se renouvelle, sciemment, à l'approche de chaque échéance politique".

Dans l'édition parue le 5 juin 2021, datée du dimanche 6-lundi 7 juin, votre journal s'est fendu d'un éditorial empreint d'une hostilité inouïe à l'égard de mon pays, de ses institutions et de ses symboles, grossièrement intitulé : "l'Algérie dans l'impasse autoritaire+", a-t-il écrit dans une mise au point adressée à ce quotidien. "Rédigé à partir d'une salle de rédaction parisienne, sans attendre que votre envoyé spécial, qui s'appête à se rendre en Algérie du 8 au 14 juin, puisse mesurer sur le terrain l'ampleur de l'engouement du peuple algérien notamment sa jeunesse pour cette étape cruciale dans l'édification institutionnelle de l'Algérie nouvelle, l'édition en question évoque, avec une subjectivité déconcertante, un rendez-vous manqué pour la démocratie algérienne+", a-t-il ajouté. Regrettant "le caractère délibérément

outrageux et violent de ce texte, prenant pour cible le Président de la République et l'institution militaire", M. Mohamed-Antar Daoud a affirmé que cet éditorial "interpelle sur les desseins réels d'un tel acharnement qui se renouvelle, sciemment, à l'approche de chaque échéance politique dans mon pays".

Selon l'ambassadeur d'Algérie à Paris, "l'on est, légitimement, en droit de s'interroger sur la démarche du Monde, voire sa motivation, lorsqu'il s'empresse de lancer un jugement de valeur considérant "l'Algérie dans l'impasse autoritaire+", avant même de concrétiser l'interview prévue dans quelques jours avec le Chef de l'Etat, pour aborder, selon la demande formulée, "les enjeux du processus institutionnel en cours en Algérie+". "Le journal Le Monde sert-il les intérêts occultes des lobbies hostiles à une relation apaisée entre l'Algérie et la France?", s'est-il encore interrogé, soulignant, à ce propos, que "la question reste posée". Il a fait remarquer, dans ce contexte, que "les expressions subjectives usitées" dans le papier telles que "le régime", "façade civile aux militaires", "réflexes autoritaires" et "répression massive", "rèlent, en effet, des clichés éculés, véhiculés et ressassés

sans cesse par un nombre de médias". "Contrairement à d'autres pays et dès lors qu'il s'agit de commenter l'actualité politique en Algérie, l'on déforme la réalité en employant des qualificatifs inappropriés, présentant ainsi, le maintien de l'ordre, prérogative régalienne de tout Etat, comme pratique de "répression+", et d'"étouffement+", a-t-il déploré.

Il a tenu, à ce titre, à souligner que "forte de ses institutions, notamment l'Armée nationale populaire, respectueuse de ses missions constitutionnelles, l'Algérie qui s'est engagée, sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, dans un processus de renouveau national conformément aux aspirations du Hirak "authentique" et "bénéficiaire", demeure déterminée à mener à terme les réformes entreprises quelles qu'en soient les entraves et leur instigateur". Ces réformes, a-t-il poursuivi, "ont été mises en exergue et expliquées en profondeur lors de l'interview récemment accordée par le Chef de l'Etat au magazine Le Point et dans laquelle il a réitéré avec fermeté les positions constantes de l'Algérie sur un nombre de dossiers régionaux et internationaux, notamment sur la question du Sahara occidental". "Il semble que l'écho fa-

vorable engendré par cette interview ait suscité la réaction de certaines parties à l'origine de manœuvres visant à discréditer l'œuvre salubre entamée en Algérie depuis les élections présidentielle du 12 décembre 2019. Rendez-vous durant lequel, faut-il le rappeler, le peuple algérien a, souverainement et démocratiquement, élu son Président", a-t-il estimé.

Pour l'ambassadeur d'Algérie à Paris, "il est regrettable de constater que les héritiers de cette institution de référence en matière de journalisme se situent à des lieues des principes de déontologie imprimés par son fondateur Hubert Beuve-Méry dont les positions concernant la révolution algérienne contre le colonialisme restent inscrites dans les annales de la presse française".

"Cela dit, loin de moi la prétention d'apprendre au Monde que la satisfaction béate et la critique injuste sont autant d'attitudes négatives, raison pour laquelle, son envoyé spécial reste le bienvenu pour découvrir la nouvelle Algérie dont l'avenir n'est point "confisqué" mais bien pris en charge par toutes les forces vives de la Nation", a-t-il conclu.